

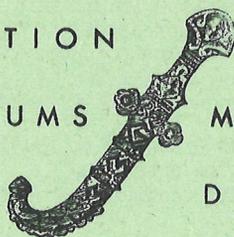
23^{me} ANNÉE - N° 79 - PÉRIODIQUE

DÉCEMBRE 1980

BULLETIN DE LIAISON DE

LA KOUUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A. I.
EN FRANCE



Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - J.O. du 1^{er} mars 1958

14, rue de Clichy - 75009 PARIS - Tél. : 874.52.93

N° Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-72 — Routage 206

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

FONDATEURS

Général LAHURE (+), Léonard GARRY (+), Pierre DURAND. (+)

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Général d'Armée A. GUILLAUME

Généraux GAUTIER (+) (4^e G.T.M.), LEBLANC (1^{er} G.T.M.),
BOYER de LATOUR (+) (2^e G.T.M.), MASSIET du BIEST (+) (3^e G.T.M.),
PARLANGE (+) (4^e G.T.M.), de SAINT-BON (+) (3^e G.T.M.),
TURNIER (2^e G.T.M.), SORE (+) (G.T.M.-E.O.),
Colonel FLYE-SAINTE-MARIE (+), Colonel LUCASSEAU.

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (+), Georges CROCHARD (+), Général MELLIER (+).

SECRETAIRES GÉNÉRAUX D'HONNEUR :

Jacques OXENAAR (+), Colonel Gérôme de GANAY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres :

MM. le général André FEAUGAS, Guy BOULA de MAREUIL, Georges BOYER de LATOUR, Mme BRAULT-CHANOINE, MM. Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Gérôme de GANAY, Georges GAUTIER, Yves HUCHARD, Michel LEONET, Paul LUCASSEAU, André MARDINI, Léon MERCHEZ, Henry MULLER, André NOEL, André PASQUIER, André PICARDAT, M^e Pierre REVEILLAUD, Clément TROUILLARD, Jean WARTEL, Jacques WINTER.

BUREAU

Président :	Général André FEAUGAS	(56) 40.40.02
Vice-président :	André MARDINI	domicile : 873.34.14 bureau : 277.35.20
Secrétaire général :	Colonel Georges GAUTIER	722.70.76
Secrétaire général adjoint :	Colonel Guy de MAREUIL	622.54.13
Conseiller administratif :	Yves HUCHARD	domicile : 553.06.49 bureau : 372.67.89
Trésorier :	Henry MULLER	847.11.42
Trésorier adjoint :	Capitaine Léon MERCHEZ	228.31.02

SECTIONS

b) Membres de droit :

MM. les présidents des sections de :

Alsace - Moselle - F.F.A. :	Roger DUMONT
Corse :	Xavier COLONNA
Marseille :	Commandant FILHOL
Nice - Côte d'Azur :	Général MARCHAL
Ouest :	Colonel GUIGNOT
Paris :	Capitaine Léon MERCHEZ
Rhône-Alpes :	Colonel MAGNENOT
Sud-Ouest :	Colonel JENNY
Vosges :	Lt-colonel Jacques VIEILLOT

Association des Descendants de la Koumia :

Commandant Georges BOYER de LATOUR.

Commission financière :

André NOEL, M^{me} BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau :

Colonels BERTIAUX, JEAN-BAPTISTE, commandant PASQUIER.

Entr'aide : M^{me} BRAULT-CHANOINE.

Porte-fanion : Jacques WINTER.

Porte-fanion suppléant : Georges CUBISOL.

Secrétariat : 14, rue de Clichy, 75009 PARIS - Tél. 874.52.93

C.C.P. Paris 8813-50 V

Cotisation annuelle : 50 F (dont service du bulletin : 40 F).

Pour les membres à vie et les « Amis des Goums », le montant de l'abonnement au service du bulletin est fixé à 40 F.

Pour tout changement d'adresse envoyer 2 F en timbres-poste.

Permanence : Mardi et vendredi, de 15 à 18 heures.

Réunion amicale mensuelle : Le troisième mardi de chaque mois, de 18 à 20 h., au siège : 14, rue de Clichy - 75009 PARIS - Métro Trinité - Estienne d'Orves

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire général de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009 PARIS.

Prière de ne traiter qu'une question par correspondance. (Les correspondances différentes pouvant, naturellement, être insérées dans une seule et même enve-

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	4
LE MOT DU TRÉSORIER	5
CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
ACTIVITÉS DE LA KOUMIA	9
VIE DES SECTIONS	
— Corse	11
— Marseille	12
— Paris	13
— Sud-Ouest	19
— Vosges	22
— Nouvelles de l'étranger	23
MONTMOREAU	24
CARNET DES GOUMS ET DES A. I.	25
IN MEMORIAM	
— Adjudant-chef Georges FEUILLARD	27
— Général Georges HUBERT	28
— Colonel PELORJAS	30
— Général de SAINT-BON	31
— Adjudant-chef Gilbert VITRANT	32
DESCENDANTS	
— Conseil d'administration	33
— Questionnaire sur un voyage au Maroc	37
ARTICLES DIVERS	
— Le 34ème Goum mixte marocain au Sarhro	Capitaine Spillmann 39
— La libération de Bastia, l'action du Cdt Hubert avec son 15ème Tabor	42
— La mort de Moha ou Hammou	Commandant Salanié 43
— La preuve de deux réalités apodictiques	Colonel Bel Madani 46
BIBLIOGRAPHIE	
— Cao-Bang, la tragique épopée de la colonne Le Page	Colonel Marcel Le Page 48
AVIS DIVERS	51
LOIS ET DECRETS	52

Le Mot du Président

Certains d'entre vous m'ayant reproché, à juste titre, la date quelque peu tardive à laquelle je vous ai adressé mes vœux pour 1980 (bulletin de mars), je profite du présent numéro de la Koumia pour vous exprimer dès maintenant mes vœux personnels pour 1981 et vous transmettre ceux du Conseil d'administration et de son bureau récemment réélu.

Forts de la confiance qui vient de nous être renouvelée, nous nous efforçons, avec votre soutien et l'aide de nos « descendants », de poursuivre fidèlement en 1981 l'action entreprise pour :

- étendre et intensifier le rayonnement de la KOUMIA,
- resserrer les liens d'amitié entre les Marocains et nous, tant au Maroc qu'en France,
- maintenir les valeurs morales qui ont fait la grandeur de la France.

L'année 1980, marquée hélas par la disparition de nombre de nos camarades parmi les plus fidèles et les plus estimés, a vu se réaliser quelques-uns de nos projets et se développer rapidement l'association de nos « descendants ».

Il nous faudra en 1981 :

- poursuivre activement la campagne de recrutement menée à l'échelon des sections, tant au bénéfice de la Koumia que de nos « jeunes » ;
- obtenir enfin l'acte de naissance officiel de la Fondation Koumia-Montsoreau ;
- procéder à l'extension de notre musée qui doit refléter l'ensemble de l'œuvre civilisatrice réalisée par les A.I. et les Goums au Maroc ;
- encourager toute initiative tendant à faire connaître cette œuvre (voyages, expositions, articles, conférences, livres, films, etc...) ;
- prendre en charge, à la suite du décès de notre ami FEUILLARD, président de la section des Vosges, l'entretien permanent du monument de la Croix des Moinats ;

- aider au maximum le colonel SAULAY dans l'important et difficile travail qu'il a accepté d'effectuer en rédigeant l'Histoire des Goums,*
- enfin mettre partout en place ce réseau de l'amitié, qui nous permettra d'apporter au plus vite aide morale et matérielle à ceux d'entre nous qui se trouveront dans la peine.*

Les difficultés se multiplient pour chacun d'entre nous, pour la France et pour le maintien de la paix dans le Monde.

Mais n'est-ce pas dans l'adversité que se révèlent les forts ?

Grâce à notre cohésion, à notre fidélité, à la mémoire de nos anciens et à notre détermination à suivre les exemples qu'ils nous ont donnés, il nous foudra, malgré tout, continuer à « faire aimer la France ».

C'est à l'accomplissement de cette exaltante mission que je vous convie tous en renouvelant mes vœux les plus chaleureux pour vous, vos familles, la Koumia, la France et en vous donnant rendez-vous pour notre Assemblée Générale de 1981 les 31 mai et 1^{er} juin à Strasbourg.

Général FEAUGAS

Le Mot du Trésorier

Avec mes meilleurs vœux pour vous et vos familles, je vous signale que, si les trois quarts d'entre vous sont à jour de leur cotisation pour 1980, il ne reste pas moins que plus de DEUX CENTS « négligents », sans compter quelque trente retardataires pour 1979.

Il en est de même pour l'annuaire qui, malgré ses nombreuses imperfections, a recueilli beaucoup d'indulgence chez tous. La plupart d'entre vous n'ont pas remarqué mon petit message de la page 2. Je vous le rappelle : « Son prix d'émission est de **20,00 F** que nous vous serions obligés de nous faire parvenir par chèque postal à notre C.C.P. 8 813 50 V PARIS ou par chèque bancaire ».

Bien entendu, il est toujours temps de se mettre à jour, surtout à l'occasion du paiement de la cotisation 1981. Celle-ci reste fixée à 50,00 F pour l'année à venir, dont 40 F pour le service du bulletin. Je remercie d'avance tous ceux, qui pour faciliter ma tâche, effectueront ce règlement avant le 31 mars prochain.

Procès verbal

de la réunion du conseil d'administration de la Koumia du 22 octobre 1980

Le conseil d'administration de la KOUMIA s'est réuni le mercredi 22 octobre 1980 à 18 h. dans les salons du Cercle Napoléon, place Baudoyer à PARIS, sous la présidence du général FEAUGAS.

Le président ouvre la séance en remerciant les membres présents :

Mme BRAULT-CHANOINE, MM. BOULA de MAREUIL, de CHAUNAC-LANZAC, de GANAY, GAUTIER, HUCHARD, LEONET, MARDINI, MERCHEZ, MULLER, PICARDAT, REVEILLAUD, TROUILLARD, WARTEL et WINTER.

S'étaient excusés : MM. les généraux GUILLAUME, LEBLANC et TURNIER, MM. LUCASSEAU, NOEL et PASQUIER.

M. BOYER de LATOUR était retenu dans un salon voisin où se tenait, sous sa présidence, le Conseil d'administration de l'Association des Descendants de la KOUMIA.

La section d'Alsace était représentée par son président M. DUMONT.

Le Président, avant de passer à l'examen de l'ordre du jour, fait observer une minute de silence à la mémoire de nos adhérents décédés depuis la dernière assemblée générale : les généraux SPILLMANN, HUBERT et de SAINT-BON, le colonel PELORJAS, et le capitaine FEUILLARD président de la section des Vosges.

Il félicite les nouveaux décorés : le vice-président MARDINI et Mme BRAULT-CHANOINE, et fait le point de l'évolution des questions soulevées lors de l'assemblée générale de mai dernier.

1. — ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

La dernière A.G., tenue en AVIGNON, n'a suscité que des échos favorables, ce qui est tout à l'honneur de ses organisateurs.

L'attention du président de la section d'Alsace, chargé d'organiser l'assemblée générale de 1981, est attirée sur la nécessité de :

- adresser au plus tard le 8 janvier 1981 au Secrétariat général et au Président le programme complet, détaillé et chiffré, des manifestations envisagées,
- préciser les dépenses prévues par des devis établis par les différents prestataires de services (salles, transports, orchestres, restaurateurs, participations militaires, etc...).

2. — MUSEE DE MONTSOREAU

Il est donné connaissance du projet, élaboré par le bureau en accord avec le conservateur du musée et sur les demandes de plus en plus nombreuses de jeunes visiteurs, d'étendre l'exposition des souvenirs des Goums à ceux concernant l'œuvre pacificatrice et civilisatrice réalisée par les A.I. au MAROC.

Ce projet est accepté à l'unanimité et il est fait appel à TOUS pour adresser au conservateur les documents qui permettront de procéder à cette extension. MM. HUCHARD et REVEILLAUD prendront contact dans ce but avec M. ROUGET demeurant à St Paul-de-Vence qui souhaiterait se dessaisir d'une collection particulièrement intéressante, tandis que les locaux nécessaires seront progressivement aménagés. D'ores et déjà le Conseil d'administration autorise une dépense de 3.700 F pour la pose d'urgence d'une moquette dans la salle « Lyautey ».

Enfin M. LEONET accepte de faire effectuer, par les services de Rhin et Moselle - Assurances Françaises, une étude concernant les conditions dans lesquelles le musée pourrait être assuré contre le vol.

Le Président signale que, la prochaine promotion de l'EMIA devant prendre le nom du lieutenant COZETTE, l'école de Coëtquidan lui a demandé le prêt temporaire de quelques souvenirs du 2° G.T.M. et l'autorisation de tourner un film dans le musée, en vue de monter une salle d'exposition à l'école à l'occasion du baptême le 30 octobre 1980 de cette promotion. Prêt et autorisation ont été accordés.

3. — BOURSES

La liste des bénéficiaires de bourses et aides financières diverses prévues en 1980-1981 est communiquée aux membres du Conseil d'administration qui en approuvent la répartition.

4. — FOULARDS ET PLAQUES TOMBALES.

Divers prototypes de foulards ont été présentés par le colonel GAUTIER. Trois spécimens ont été retenus :

- Fond sable, bordure verte, cordonnets des koumias rouges,
- Fond blanc, bordure marine, cordonnets des koumias verts,
- Fond blanc, bordure bordeaux, cordonnets des koumias bleus.

Sur proposition des colonels de GANAY et GAUTIER, les plaques tombales en marbre porteront, avec la koumia, la mention « les A.I. et Goums Marocains », au lieu de « La Koumia », terme jugé insuffisamment évocateur pour les non initiés.

5. — BULLETIN

L'imprimerie FEUILLARD devant passer prochainement en d'autres mains, il sera procédé à un appel d'offres pour obtenir le meilleur prix de revient à partir du bulletin de février 1981.

6. — MONUMENT DE LA CROIX DES MOINATS

A la suite du décès de notre ami FEUILLARD le Conseil d'administration envisage d'attribuer une subvention annuelle (à prévoir au budget) permettant à un de nos représentants sur place de procéder à l'entretien permanent de notre monument. Le Président étudiera cette question sur place lorsqu'il se rendra le 9 novembre à CHARMES pour y procéder à la remise de la coupe du général GUILLAUME.

7. — HISTOIRE DES GOUMS

Le Conseil d'administration renouvelle ses remerciements au colonel SAULAY pour le très important travail qu'il a déjà accompli, lui fait entière confiance pour le mener à son terme et demande à tous de faciliter sa tâche en lui adressant directement tous documents s'y rapportant (y compris photos, anecdotes, etc...).

8. — SOUVENIRS DU MARECHAL LYAUTEY

Le Président refait l'historique de l'affaire « Thorey-Lyautey », dont l'entière responsabilité incombe, depuis son assemblée générale constitutive du 29 septembre 1980 (à laquelle il a personnellement participé), à l'Association nationale Maréchal Lyautey qui, pour des raisons administratives, s'est intimement liée à la Fondation Lyautey.

Cette association qui veut récréer à Thorey « le cadre de vie du Maréchal » lance une souscription nationale pour rassembler les 4 millions de francs lourds qui lui sont nécessaires.

La Koumia reste en liaison étroite avec cette association, son président étant membre du comité d'honneur et des relations personnelles s'étant établies entre lui et le président et le secrétaire général de celle-ci.

9. — FONDATION KOUMIA - MONTSOREAU

A la suite du refus du ministre du Budget de nous accorder l'exonération fiscale demandée, le président accompagné du secrétaire général a pris contact avec le directeur de la Fondation de France. Celui-ci leur a proposé plusieurs solutions mais leur a conseillé de présenter directement au chef de service intéressé du ministère de l'Intérieur le dossier complet de notre Fondation aux fins de transmission au Conseil d'Etat qui, s'il accepte cette création, devra de ce fait même la reconnaître d'utilité publique, ce qui entraînerait l'exonération fiscale demandée. MM. HUCHARD, de CHAUNAC-LANZAC et GAUTIER sont chargés de suivre ce dossier sur place.

10. — ELECTION DU BUREAU

Il est procédé à l'élection du bureau conformément à l'article 5 des statuts. Après dépouillement des bulletins de vote, l'actuel bureau est intégralement reconduit, chacun de ses membres ayant obtenu la totalité des suffrages exprimés moins une voix. (19 voix sur 20 votants pour les membres du bureau ; 26 voix sur 27 votants, y compris MM. les présidents d'honneur et présidents de sections, pour le Président).

Toutefois le colonel de MAREUIL renouvelant avec insistance sa demande de démission, le Conseil d'administration décide, à regrets, d'accepter celle-ci et, à l'unanimité, nomme le colonel de MAREUIL secrétaire général d'honneur en remerciement des éminents services qu'il a rendus à la KOUMIA. Puis il coopte à l'unanimité des présents le capitaine de ROQUETTE-BUISSON pour lui succéder au poste de secrétaire général adjoint. Ces deux nominations seront, conformément aux statuts, soumises à l'approbation de la prochaine assemblée générale.

Le Président remercie le Conseil d'administration de la confiance qu'il vient de renouveler au bureau, lequel s'efforcera de s'en montrer digne. L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, il déclare la séance levée à 20 h.

PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION

La prochaine réunion du Conseil d'administration se tiendra au Cercle Napoléon, le mercredi 17 février 1981.

Activités de la Koumia

● **Remise de la croix de chevalier de l'ordre du Mérite à Mme BRAULT-CHANOINE**

Le jeudi 25 septembre 1980, dans les locaux de l'association « Les Parents des Tués », Mme KRAEMER-BACH, présidente de l'association, a remis la croix de chevalier de l'ordre national du Mérite à sa dévouée secrétaire générale Mme BRAULT-CHANOINE. Celle-ci, en cette occasion, était entourée de ses trois fils — dont un brillant officier de chasseurs alpins — de ses brus et de ses petits-enfants. Les Maréchaux LECLERC de HAUTECLOQUE et de LATTRE de TASSIGNY, ainsi que de nombreuses personnalités de l'association avaient tenu à apporter la preuve de leur chaleureuse estime à la récipiendaire.

La KOUMIA, aussi, honorait son assistante sociale par la présence de son président le général FEAUGAS, du président d'honneur le général TURNIER et de Mme TURNIER, de Mme de SAINT-BON, du vice-président MARDINI, du conservateur du musée PASQUIER et de Henry MULLER.

Madame BRAULT-CHANOINE, très touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion de sa nomination au grade de chevalier dans l'ordre national du Mérite, exprime ses très vifs remerciements à tous ceux qui lui ont adressé d'amicales félicitations. Elle remercie particulièrement ceux qui se sont réunis pour lui offrir cette croix qu sera pour elle un précieux souvenir de LA KOUMIA.

● **Participation de la Koumia à l'hommage rendu au Maréchal LYAUTEY**

Le 10 novembre, la KOUMIA, avec son fanion porté par Jacques WINTER, a participé à l'hommage rendu au Maréchal LYAUTEY, aux Invalides.

Cette cérémonie avait été organisée par le général DUROSOY, président des amitiés africaines.

Plusieurs membres de la KOUMIA étaient présents, parmi lesquels : le général TURNIER, MM. TASLE, de MAREUIL, GAUTIER, MULLER...

● Foulard

Après essais de couleurs, 240 foulards ont été mis en fabrication :

1. — 80 foulards à fond sable, bordure verte et cordonnets des Koumias rouges,
2. — 80 foulards à fond blanc, bordure marine, cordonnets verts,
3. — 80 foulards à fond blanc, bordure bordeaux, cordonnets bleus.

Ces foulards ont été réalisés et les commandes passées à la date du 2 décembre 1980 satisfaites, à savoir :

68 foulards (1)
65 foulards (2)
50 foulards (3)
9 foulards non déterminés.

Soit, au total, 192 foulards.

Dans la limite des reliquats, les prochaines commandes, soit 40 environ, pourront être satisfaites.

Une nouvelle fabrication pourra être lancée après réception de nouvelles commandes. Il y a lieu de noter, à ce sujet, que d'autres couleurs peuvent être choisies avec toutes les combinaisons possibles pour le fond, la bordure et les cordonnets. Mais l'unité de fabrication étant, obligatoirement, de 40 foulards, une coordination entre les desiderata des uns et des autres est nécessaire.



LA VIE DES SECTIONS

CORSE

Le président de la section de CORSE, notre camarade Xavier COLONNA, a organisé le 4 octobre, à CALVI, la célébration de l'anniversaire de la CORSE.

Le journal NICE MATIN en a fait un compte-rendu très détaillé dont voici les extraits intéressants plus particulièrement la K O U M I A. :

« Calvi a fêté, hier, avec éclat la libération de la Corse, survenue il y a trente-sept ans, grâce au soulèvement des patriotes de l'île et au débarquement des troupes françaises venues d'Afrique du Nord.

A 9 h. 30, tous les invités et les personnalités de la ville et de la région se réunissaient place Marchel, près de l'hôtel de ville où l'on remarquait les drapeaux de nombreuses délégations de l'association des Croix de guerre, des TOE et de la Valeur militaire, de sections d'anciens combattants, de Rhin et Danube, de la 1^{re} DFL, du 1^{er} Bataillon de choc, des anciens marins prisonniers de guerre AFN, etc...

A 9 h. 50, M. Xavier COLONNA, maire et conseiller général, arrivait en compagnie du général PRIEUR, commandant le 55^e DMT, de M. LIMOGES, sous-préfet de Calvi, du général BASTIANI du cadre de réserve, ancien chef d'opérations du général LOUCHET en 1943, lors des opérations de Corse, et vice-président de l'Union nationale des parachutistes, des colonels BESNARD, délégué militaire, et JANVIER, du 2^e REP, du capitaine GEISER, commandant la compagnie de gendarmerie de Calvi.

Prenant le drapeau sur deux faisceaux de fusils, le MAIRE le remettait solennellement à M. JACOB, dit LUZIE, président de la section de Calvi de l'association nationale des Croix de guerre. Puis un cortège se forma, suivi des drapeaux des associations patriotiques. Autorités civiles et militaires se dirigeaient vers l'église Sainte-Marie-Majeure pour la bénédiction du drapeau et la messe. Au cours du sermon, l'archiprêtre FLORI, curé de Calvi, exaltait le sacrifice des soldats tombés pour la libération de la Corse.

Après la messe, le cortège se reformait pour se diriger vers le monument aux Morts de Calvi où des gerbes étaient déposées par MM. COLONNA, LIMOGES, et par les associations patriotiques.

.....

Ensuite, le colonel AGOSTINI, représentant le général DEJUSSIÉU-PONT-CARRAL, président national de l'association des Croix de guerre et le général Henry MARTIN, président d'honneur, lut un message de ce dernier se terminant

par les mots : « Veuillez dire à M. Xavier COLONNA, maire de Calvi, toute ma sympathie personnelle ». Puis le colonel AGOSTINI conclut ainsi son allocution : « Merci, Monsieur le Maire, de nous avoir permis de vivre cette magnifique journée du souvenir qui prendra date dans notre cité, dans un monde où la France n'est pas pour nous un « mot » que certains regrettent et que d'autres abandonnent ! ».

Et le journal NICE MATIN conclut : « Ajoutons qu'au nom de l'association des anciens goumiers « LA K O U M I A », l'adjudant THOMAS a déposé, hier matin, une gerbe au monument de Teghime, en souvenir des goumiers français et marocains morts pour la libération de la Corse ».



MARSEILLE

● RÉUNION DU 12 OCTOBRE 1980

Nous étions un peu plus de quatre-vingts, réunis au camp militaire de CANJUERS, dimanche 12 octobre, sous la houlette de notre camarade, le général SIRVENT, ancien commandant de ce camp, qui avait bien voulu intervenir auprès de son successeur à Canjuers, pour que nous puissions y être accueillis. Aussi, malgré l'éloignement du lieu de rencontre, beaucoup avaient fait l'effort de se déplacer jusque là. En voici la liste par ordre alphabétique :

M. AUBERT, M. BARBAIZE et son fils, M. et Mme BEDET, M. et Mme BERTANY ; M. et Mme BLANCHARD, M. et Mme BRIAN, Dr et Mme BRINES, M. BUSI et un invité, M. et Mme CHOLLET, M. et Mme CARON, M. et Mme CASADO et un invité, Drs CROS père et fils, M. et Mme DUBUS, M. et Mme FILHOL, M. GALLINE, M. et Mme GERVASY, M. HOOCK et son fils, M. et Mme LASSERRE, M. et Mme LAVOIGNAT, M. LOISEAU, M. et Mme MAIROT, M. Maurice MANSUY, M. et Mme MATORE et deux invités, M. et Mme MERLIN, M. et Mme NEIGEL, M. et Mme NICOLAS, M. et Mme OCMICA, M. et Mme PARA, M. et Mme PLOTEAU, M. et Mme RAULT et un invité, M. et Mme DES RIEUX, M. et Mme RUEDA et deux invités, M. et Mme RUEL, Général SIRVENT, M. et Mme THOUMIRE et deux invités, M. TIVOLLE, M. et Mme VERLET, Général et Mme WARTEL.

Quelques camarades de la section de Nice s'étaient donc joints à nous, répondant ainsi favorablement à l'invitation qui avait été adressée en temps utile au général MARCHAL.

S'étaient excusés : Dr. ABRASSART, BEAU, Mme BECAT, BOIVIN, BOLORINOS, BONACHERA, BOUDET, BRIDOT, BRION, BONFILS, BONVINI, CAVALIER, CHAUMAZ, Prof. CHEVROT, Dr. COLIN, COLLAS, COUFFRANT, DEBRIL-LOISEAU, DEKYVERE, DELAFON, DELORME, DESBROSSE, DONATO, DORCHE, DUBARRY, FERRE, FRANCESCHETTI (Chaoui) FRANCESCHI, GERIN, FOUQUART, GILLES, GUERDER, HERAN, HONORE, HUTINEL, JALOSZYNSKI, LAROUSSE, Dr. LEGER, Mme LEGOUX, LELIEVRE, LOIRY, MENET, MONTJEAN, NICLAUSSE, NICLOUX, PATAINE, PERTIN, PLISSON, POTIER, REY, Mme RIAUCOU, RICHAUD, ROMMENS, RONSIN, SARRAZIN, SETTI, Mme SIRVENT, TERUEL, VALO, VITU, Mme la générale GAUTIER.

DELHUMEAU et GOULE ont été obligés de se désister au dernier moment.

Avant le repas remarquablement servi au mess, le président FILHOL souhaite la bienvenue à tous, fit mention des principales nouvelles intéressant la section et la vie de LA KOUMIA, après avoir transmis aux camarades le salut amical du général FEAUGAS, adressé téléphoniquement la veille, avec les informations relatives à l'association nationale « Maréchal LYAUTEY », à la commande des foudards, ainsi, hélas, qu'à la disparition de plusieurs de nos camarades.

Le colonel TAITHE, commandant le camp de CANJUIERS avait bien voulu confier à son adjoint, le Lt-colonel BAUDOIN, la mission de nous accueillir et de nous guider dans la visite du camp, ce qui fut fait dans l'après-midi au moyen de deux cars mis à notre disposition. La promenade à travers le camp se prolongea assez tard dans l'après-midi et la dislocation eut lieu aussitôt après, non sans que l'on se soit promis de se retrouver courant janvier 1981.



● NOUVELLES DE MADAME VANDAL

Madame VANDAL, ancienne assistante sociale des forces supplétives marocaines, qui a été hospitalisée dans une clinique d'AUBAGNE, a reçu la visite du commandant et de Mme DUBUS, de la section de Marseille, venus lui apporter le réconfort d'une présence amicale, ainsi que celle du colonel VERLET.

Madame VANDAL en a été extrêmement touchée. Elle remercie vivement ses visiteurs pour leurs charmantes attentions et adresse ses meilleurs pensées à tous les membres de LA KOUMIA.

Madame VANDAL est, maintenant, à l'hôpital d'ANNEMASSE et poursuivra peut-être sa convalescence à SAINT-GERVAIS.



PARIS

Le 8 octobre 1980, en l'église Saint-Antoine du CHESNAY, puis au cimetière du CHESNAY, ont été célébrées les obsèques du général de SAINT-BON, l'un de nos présidents d'honneur. Cérémonie extrêmement émouvante à laquelle un nombre impressionnant d'amis a participé et a ainsi pu entourer Mme de SAINT-BON et ses enfants. Nous avons remarqué en particulier, les membres de LA KOUMIA suivants :

Le général DUROSOY, le général TURNIER, le général et Mme FEAUGAS, MM. ALBY, BEL MADANI, COZETTE, ECORCHEVILLE, FAYE, FERRIE, Georges GAUTIER, Pierre GAUTHIER, HUCHARD, de KERMADEC, LAFORCADE, LEBOITEUX, MAC CARTHY, de MAIGRET, MARDINI, de MAREUIL, MERCHEZ, de MONTS de SAVASSE, NOEL, REVEILLAUD, SABATIER, de SEZE, TASLE, WINTER.

(Que les camarades non cités veuillent bien nous excuser)

Le drapeau de la KOUMIA était porté par notre camarade WINTER et c'est le président de la section de PARIS, le capitaine MERCHEZ qui portait le coussin sur lequel les décorations du général de SAINT-BON étaient apposées.

Au cours de l'office le Père VENARD, curé de St Antoine du Chesnay, a prononcé l'homélie suivante :

« Je suis la Résurrection et la Vie, dit Jésus, celui qui croit en moi, même s'il meurt vivra ». Cette parole du Christ donne son sens à la vie et à la mort de tout croyant, car elle fait de notre vie une histoire sainte, une montée incessante vers le Père qui nous attend pour que nous soyons toujours avec lui.

Toute vie d'homme, je le pense et je le crois, est une histoire sainte, ce qui ne veut pas dire, hélas, car nous sommes tous pécheurs, qu'elle n'est faite que de sainteté. Pas plus que l'histoire du Peuple de Dieu n'était faite que de sainteté.

Mais, toute histoire d'homme a un sens et doit être déchiffrée profondément dans la lumière de la foi, pour qu'elle nous parle, à nous les vivants, et qu'elle donne son sens à notre existence, comme elle a donné son sens à la vie de celui qui vient de nous quitter. Il faut que nous lisions cette histoire sainte et que nous la relisions.

Il est impossible d'évoquer une vie d'homme, car il y faudrait un livre. Sur tout, sur tous, nous ne pouvons pas écrire un livre, mais nous pouvons découvrir les concordances avec l'Evangile et avec les appels du Seigneur. Et dans le cas de Jean de Saint-Bon, aujourd'hui, nous avons à percevoir ce que Dieu nous dit à travers cette existence bien remplie.

D'abord, le SERVICE. Que de fois, dans l'Evangile, est-il question de serviteurs, de service... Ce petit-neveu de Charles de Foucauld ne pouvait comprendre le service dans sa famille, à la suite de son père, mort lui-même au champ d'honneur, que dans la perspective du service de son pays, du service désintéressé de l'armée et, dans l'armée même, du service de ce qu'il peut y avoir de plus humain. Car vous savez, mieux que moi, pendant combien de longues années il s'était consacré à ce qu'on appelait alors les « Affaires indigènes » : le service des hommes, des musulmans, des Africains. Jusqu'à sa mort, ce service, le général de Saint-Bon l'a continué, et j'en ai été témoin moi-même, dans cette paroisse, où il était le responsable du jumelage qui nous unit à la mission de Bani Koara, au Bénin. Car lorsque je suis allé le voir, trois jours avant sa mort, et que nous avons prié ensemble, la dernière parole que j'ai entendue de lui a été : « Avez-vous des nouvelles de Bani Koara ? » C'était vraiment une préoccupation de sa pensée.

Avec le service, la FAMILLE, le don de soi aux siens. Six enfants, douze petits-enfants étaient sa joie et sa fierté.

Etre instrument de communion, être celui qui fait le lien, celui autour duquel s'ordonne un amour, un partage, une rencontre d'êtres forcément différents, ce rôle du Père, qui est le rôle du Père de l'Evangile, le général de Saint-Bon l'a vécu comme une des composantes essentielles, peut-être la principale, de sa vocation.

Le Service, la Famille, et j'ajouterai simplement la SOUFFRANCE. « Si quelqu'un veut être mon disciple, dit Jésus, il faut qu'il prenne sa croix et qu'il me suive ». Tôt ou tard, même dans une vie qui peut, par bien des côtés, sembler favorisée par rapport à beaucoup d'autres, tôt ou tard la croix nous rejoint. Elle a pris la forme, pour M. de Saint-Bon de l'usure de sa vue qui lui interdisait bien des choses. Souffrance de ne plus pouvoir, progressivement, faire tout ce que l'on voudrait, tout ce que l'on aimerait. Et puis, finalement, avoir, comme tous nous aurons à le faire, à se retrouver face à face avec son lit d'hôpital et l'appel du Seigneur.

Il n'y a pas huit jours, je le voyais, nous avons ensemble dit le « Notre Père » et le « Je Vous Salue Marie », « que ta volonté soit faite », « Priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort ».

Si nous sommes tous ici aujourd'hui, c'est que nous avons reçu quelque chose de lui, quand ce ne serait qu'une parole, qu'un sourire, qu'un regard ; et pour beaucoup d'autres, bien davantage. Après avoir reçu de lui, nous savons que nous avons, à notre tour, à donner, à poursuivre notre tâche.

Peut-être que ce qu'il a vécu à son époque, nous avons à le vivre différemment à la nôtre. Mais il y a des choses qui demeurent : le SERVICE, la FAMILLE, sur laquelle l'Eglise se penche actuellement en ces jours de Synode, et aussi l'ACCEPTATION DU DON DE SA VIE.

Jésus nous demande de marcher sur le chemin où Il a passé. Il nous dit « Je m'en vais pour vous préparer une place, et le chemin vous le connaissez ». Je pense que, toute proportion gardée, aux siens et à tous ceux qui l'ont rencontré une fois ou l'autre et qui lui font l'amabilité d'être là aujourd'hui, le général de Saint-Bon dit quelque chose d'analogue « Je m'en vais pour vous préparer une place... le chemin, vous le savez... »

Puis ce fut au tour du général TURNIER de prononcer l'émouvante allocution dont le texte figure à la rubrique « In memoriam » et, à la fin de la cérémonie, notre président fit au général de SAINT-BON ses adieux :

Mon Général,

D'autres sauront mieux que moi évoquer votre carrière militaire qui, n'eût été votre légendaire modestie, vous aurait conduit aux plus hauts niveaux de la hiérarchie.

En tant que président de la KOUMIA, il m'appartiendrait de dire ici tout ce que vous avez fait pour notre association à laquelle, jusqu'à votre dernier jour, vous avez voulu demeurer fidèle puisqu'il y a à peine deux semaines, rentrant d'une réunion en Alsace, vous avez tenu à vous incliner devant notre monument de la Croix des Moinats.

Mais c'est surtout parce que vous m'honoriez de votre amitié que je veux témoigner ici de ce que vous fîtes pour nous tous : un exemple dans tous les domaines, sur le plan du soldat, du chef, du père de famille, du chrétien.

Je n'oublierai jamais, mon Général, ce lugubre matin d'octobre 1944 où, alors que vous serviez comme chef de bataillon à l'E.M. du colonel Massiet du Biest commandant le 3ème G.T.M., vous avez reçu mission de commander une offensive ponctuelle au dessus de Planois, dans les Vosges. Voulant vous rendre compte sur place du terrain et de l'état des unités qui allaient y être engagées, vous nous avez rejoints au contact physique de l'ennemi.

Réalisant rapidement l'extrême épuisement des goums placés sous vos ordres, les difficultés du terrain, l'absence de toute possibilité d'appui aérien et les risques que comporterait l'appui d'une artillerie dont les projectiles fuseraient sur nos têtes dans cette sombre forêt de hauts sapins, vous avez avec lucidité, calmement, mais avec fermeté, déclaré renoncer à assumer la responsabilité d'une opération qui, au prix du vain sacrifice de nombreuses vies humaines, vous aurait sans aucun doute valu dans les jours suivants vos galons de lieutenant-colonel. De ce courage moral qui a su vaincre l'orgueil et l'ambition légitime du chef, nous avons, le regretté commandant Pantalacci et moi, été les témoins édifiés.

De ce jour datent la confiance que j'avais en votre jugement et ma prétention de devenir votre ami.

De retour au Maroc je vous retrouvais, alors que vous commandiez l'école des officiers marocains de Dar el Beida à Meknès, et votre foyer fut, pour nos enfants pensionnaires, le refuge où ils venaient assouvir leur besoin d'affection tandis que, avec joie mais trop rarement à notre goût, nous vous accueillions parfois en fin de semaine dans notre petit village d'Ain Leuh.

Puis, c'est tout naturellement vers vous que je me suis tourné lorsqu'en 1954, rentrant de quatre ans de captivité au Tonkin, quelque peu choqué par la suspicion dont mes camarades de captivité et moi étions l'objet de la part de certains cadres militaires, tiraillé entre les responsabilités familiales et les appels venus du Maroc, j'hésitais à déposer les armes pour me fourvoyer dans la vie civile. Vous commandiez alors le 2ème R.T.M. à Marrakech et c'est là que, dans l'ambiance de cordiale amitié qu'a toujours su créer autour d'elle

votre discrète épouse, j'ai reçu de vous le réconfort dont j'avais un intense besoin. Après le Maréchal JUIN, vous m'avez vous aussi demandé de rester dans l'Armée et de revenir servir au Maroc pour y faire aimer la France, et suivant vos conseils, je revins aux A.I.

Les aléas de la vie militaire nous ont alors quelque peu séparés, mais j'étais heureuse chaque fois qu'il m'était possible de vous rencontrer car, après chacune de ces rencontres, je me sentais plus fort pour continuer la lutte à mener pour le triomphe de nos idéaux communs.

C'est enfin grâce à la Koumia que depuis deux ans nous avons eu l'occasion de multiplier les contacts heureux qui m'ont permis de m'appuyer sur votre expérience des hommes et de la vie associative. Les conseils que vous nous « distilliez », lors de nos réunions, étaient toujours attendus et appréciés de chacun, pour la cohésion dans l'amitié scellée au combat et que vous vouliez indéfectible.

Vous dirigiez le 20 décembre 1979 l'importante délégation de la Koumia qui ranimait la flamme ; lors de notre dernière Fête nationale vous avez bien voulu accepter de nous représenter à la réception offerte à l'Elysée par le président de la République ; enfin il y a deux mois à peine vous aviez tenu à être au milieu de nous pour féliciter notre vice-président qui venait d'être fait chevalier de la Légion d'honneur.

Vous étiez viscéralement des nôtres, mon Général. Je puis vous assurer que vous le resterez.

Aussi permettez-nous de vous adresser une dernière demande : pensez toujours à nous du haut de ce « Paradis des Goumiers » où vous avez été accueilli par tant de nos frères français et marocains.

Que l'estime et l'affection que nous portions tous à votre mari soient pour vous, Madame, ainsi que pour vos enfants et petits-enfants un baume apaisant sur vos cœurs meurtris.

Ayez la certitude que la Koumia restera fidèle à la mémoire de celui qui, dans la voie tracée par le Maréchal LYAUTEY, fut un des meilleurs parmi ceux qui firent aimer la FRANCE partout où ils passèrent.

Général FEAUGAS, le 8 octobre 1980

Nous avons appris avec peine que notre ami le colonel MEZARD, ancien commandant du 4ème Goum en Extrême Orient, a été victime d'un pénible accident le 1er novembre dernier.

Il est maintenant hors de danger et se trouve pour plusieurs mois à l'hôpital AVICENE (hôpital franco-musulman) 174, avenue de Stalingrad, 93000 BOBIGNY.

LES TROISIEMES MARDIS DU MOIS ONT REUNI :

- Le 17 juin, nos camarades FAYE, OLLIVIER et MERCHEZ,
- Le 12 juillet, le général de SAINT-BON, le général FEAUGAS, Mme BRAULT, MM. GAUTIER, MARDINI, de MAREUIL, MERCHEZ, MULLER, TROUILLARD et WINTER auxquels s'étaient joints le maire de SEFROU et son adjoint, MM. MOHAMED YAHILLEF et MAFAI EL ALAOUI EL HASSAN venus à Paris recueillir des informations sur l'administration de SEFROU pendant le protectorat.

Au cours de cette réunion, notre vice-président André MARDINI eut la gentillesse d'arroser, généreusement, sa croix de la Légion d'honneur.

- Le 16 septembre, le colonel HOOCK, MM. OLLIVIER et MULLER.

— Le 22 octobre, à l'issue de la réunion du conseil d'administration, un succulent dîner servi au cercle Napoléon a réuni :

Les généraux FEAUGAS, DAILLIER, WARTEL, Mmes COMMARET, DUHEM, FOURNIER, NOEL, M. et Mme COZETTE, M. et Mme DUCREST de VILLENEUVE, M. et Mme DUNYACH, M. et Mme MERCHEZ, M. et Mme MIKCHA, M. et Mme MULLER, M. et Mme REVEILLAUD, MM. AUGECAUSSIN, de CHAUNAC, DUMONT, FAYE, FOUGEROLLES, de GANAY, GAUTIER, LESAING, de MAREUIL, OLLIVIER, de ROQUETTE-BUISSON, TROUILLARD, WINTER.

Les descendants : Président Georges BOYER de LATOUR, Mme HOUASSE, Mlle GUIGNOT, M. et Mme COMMARET, MM. CARRERE, ENGUILABERT et PASQUIER.

● PROCHAINE RÉUNION

A l'issue du prochain conseil d'administration qui se tiendra le mardi 17 février 1981 au cercle Napoléon, 1, place Baudoyer - PARIS IVème, le Président de la section de Paris organisera un dîner à 20 h. au cercle précité et compte sur la présence de nombreux adhérents de la section de Paris, accompagnés de leurs épouses ainsi que sur celle des camarades de province de passage à Paris ce jour-là.

Le prix du repas est fixé à 90 F.

MENU :

Avocat aux fruits de mer
 Truite aux amandes
 Gigot d'agneau vert pré
 Garniture Richelieu
 Haricots Maître d'hôtel
 Salade de saison
 Plateau de fromages
 Galette
 Café ou infusion

Vins :
 Muscadet
 Réserve Napoléon Rouge
 Apéritifs

BULLETIN à retourner avant le **1^{er} février 1981** au secrétariat de LA K O U M I A — 14, rue de Clichy - 75009 PARIS.

M participera au repas du 17 février 1981
 seul — accompagné de personnes (1).

Ci-joint un chèque bancaire - postal (1) de F.

à l'ordre de la K O U M I A.

(1) rayer les mentions inutiles.

RECHERCHE D'EMPLOI

● Mademoiselle Soizick JOUIN, fille de notre excellent et très regretté camarade le colonel Yves JOUIN, recherche une situation.

Elle a le diplôme (avec mention) de bibliothécaire-documentaliste de l'Institut Catholique.

Elle pourrait, par exemple, être employée, avec succès, dans une bibliothèque d'entreprise.

Nous demandons instamment aux membres de LA KOUMIA, qui en auraient l'occasion, de signaler au secrétariat général toute offre pouvant intéresser Soizick JOUIN et, à l'avance, nous les en remercions.

SUD-OUEST

● ACTIVITÉS

Suivant une tradition maintenant bien établie, l'assemblée générale annuelle s'est déroulée le premier dimanche d'octobre, le 5, à CASTILLON-la-BATAILLE.

Favorisée par un temps splendide la réunion fut pleinement réussie. Elle comportait une messe à la mémoire de nos morts, un dépôt de gerbe au monument aux morts et aux déportés de la ville, une visite guidée de la très jolie mairie, sous la conduite éclairée de son maire, et la journée se terminait dans la joie autour de tables agréablement ordonnancées et pourvues de mets délicieux choisis par notre ami PONS qui n'avait pas lésiné sur les vins (aucun accident à signaler !).

Mme HUBERT dont le mari, notre ami et notre chef, venait de disparaître, avait tenu à assister à notre réunion pour répondre à l'intention qu'il avait manifestée d'y venir.

Nous avons alors appris l'état désespéré du général de SAINT-BON dont la nouvelle du décès nous parvenait dès notre retour à nos foyers.

91 de nos camarades avaient bien voulu s'excuser de leur absence motivée par de multiples raisons dont, hélas, la plus fréquente est la maladie ; nous les sentions de cœur avec nous.

150 avaient répondu présent, dont une quinzaine de nos descendants conduits par notre ami Georges BOYER de LATOUR.

Aux dires de tous, la réussite de cette réunion fut parfaite ; nous espérons bien retrouver la même ambiance en Béarn le 1er dimanche d'octobre 1981.

Le président avait demandé qu'un effort soit fait par tous en adressant deux ou trois enveloppes à leur adresse pour simplifier le secrétariat. Il faut remarquer qu'un seul d'entre nous a accompli ce geste sympathique et, le cas étant rare, il y a lieu de le citer et de le féliciter :

« Marcel RICHARD du FRETAY »

Des camarades venus de loin n'avaient pas hésité à se joindre à nous et nous les en remercions : LAVOIGNAT, JOLIVET, CUNIBILE.

● RÉUNION DU 15 JUIN CHEZ LES EYHARTS A ARCANGUES

Ont assisté à cette amicale réunion dite « de bureau » : le général PARTIOT, Mme SORE, Mme SIGNEUX, le docteur et Mme CAZAUGADE, les camarades JENNY, BERTOT, de KERAUTEM, BOURRABIER et VERIE avec leurs épouses, ainsi que LABADIE et MASSON.

● NOUVEAUX ADHÉRENTS

— Jean-François BUTZER, descendant - « Le Vieux Moulin » à SARDOLLE 58270 ST-BENIN D'AZY.

— Docteur Henri RUNGS, Ami des Goums - « Gignoux d'en Haut » - 09130 ARTIGAT-LE-FOSSAT.

- Jean CONCHON, ex-48ème goum, à Cubes - 87310 SAINT-LAURENT-sui-GORRE.
- Hugues DURAND-DESGRANGES, ex-36ème et 48ème goums - ST-GENES-DE-CASTILLON - 33350 CASTILLON-LA-BATAILLE.
- Mme PEYRAMALE (épouse du colonel), ex-assistante sociale des goums du TADLA - 12, rue Joseph Peyré - 64000 PAU.

● DIVERS

Nouvelles adresses :

- de Mme DUCRUC, cousine NIOX :
10, rue Barthélémy - 17200 ROYAN.
- de Georges TOUSSAINT :
4 bis, rue des Maurilloux - 24000 PERIGUEUX.

La section, vivement touchée par les décès successifs de nos amis FEUILLARD, HUBERT et SAINT-BON, renouvelle à leurs familles leurs très sincères et bien tristes condoléances.

● OBSÈQUES DU GÉNÉRAL HUBERT

Celles-ci ont été célébrées, le 15 septembre 1980, à SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC, dans l'intimité .

Malgré le désir du général, qui n'avait pas voulu de fleurs ni de couronnes, Mme HUBERT avait accepté la couronne présentée par LA K O U M I A.

Etaient présents :

- Le général et Mme FEAUGAS,
- Le colonel et Mme JENNY.
- Les amis JEAN-ALBERT, FLORENTIN, DENIS, MURAT, M. et Mme ALBY, M. et Mme VERIE, PONSE, M. et Mme LE CORBEILLER, M. et Mme AZENO, Mme GAILLARD, SOULOZIE, Mme FOURNIER ex PANTALACCI, BELABRE, LIGNIVILLE.

Nous reproduisons, ci-après, la très belle homélie de l'aumônier militaire Jean-Baptiste CALLEN :

« Comme vous tous, parents et amis, l'annonce du décès subit du général Georges HUBERT m'a plongé dans une profonde douleur. Répondant à son désir, il me faut ce matin présider ses obsèques religieuses, soutenu, je le sais et je le sens, par la sympathie, l'amitié et l'affection qu'il a suscitées autour de lui tout au long de son existence.

Guidé par une amitié profonde et déjà ancienne, il me serait facile de laisser parler mon cœur. Faire revivre quelques traits de cette personnalité exceptionnelle ne me demanderait aucun effort, encore qu'il me faudrait faire un choix avec la certitude bien établie d'être fort malhabile. J'ai conservé la plupart des lettres qu'il m'a adressées pendant presque vingt ans et, sans rien trahir, je peux affirmer que la question religieuse occupait une grande place dans sa recherche et ses préoccupations métaphysiques. Sa vive intelligence, sa curiosité intellectuelle, son esprit critique toujours en éveil, sa boulimie de lecture et, j'aurai cure de ne pas l'oublier, sa longue et pénétrante fréquentation de l'islam, lui firent se poser bien des questions sur ce Dieu unique qu'il voyait lointain et qui lui était si proche. Il aimait et souhaitait des réformes, mais les exagérations et les déviations l'irritaient. J'en veux pour preuve cette phrase qu'il m'écrivit au plus fort de la crise bien connue, la seule que je citerai :

« cher Père et Ami, n'imites surtout pas ces clercs qui parlent de ce qu'ils ignorent, prêchez Dieu et l'Évangile. Vos ouailles n'attendent que cela de vous ». Eh bien ! par fidélité à sa mémoire et pour répondre à son conseil, devant sa dépouille charnelle, j'aborderai l'essentiel de notre Credo. Cette vie éternelle dans laquelle il est. Si nous limitons nos regards aux horizons bornés de cette terre, tout est maintenant terminé pour cet homme, et ce depuis l'instant où, à l'aube du 10 septembre, il a définitivement fermé les yeux à la lumière qui nous éclaire encore, pour une durée indéterminée.

Le Psalmiste... dit donc vrai quand il déclare : « ...Seigneur, tu emportes les mortels. Ils sont un songe au matin. Ils sont pareils à l'herbe qui pousse : le matin, elle pousse et fleurit, le soir, elle se flétrit et sèche ».

Si l'homme n'est qu'un amoncellement de molécules, certes admirablement organisé, pour constituer cette machine que la mort arrête à tout jamais — tout est fini pour vous, mon cher Général, Il ne nous reste que la douleur et les larmes. A cette vie qui n'était qu'un aléa succède le néant.

Alors que faisons-nous ici ? Nous sacrifions à une coutume — bonne et louable — mais, en fin de compte, nous perdons quelques instants de ce temps d'autant plus précieux qu'il nous est compté. En un mot, si nous n'avons pas la foi en un au-delà, toutes les paroles que je prononce, tous les rites que j'accomplis n'ont AUCUN SENS. Tout cela est vain et à la limite ridicule. Saint Paul ne dit pas autre chose. Mais si j'ouvre la Bible, et l'Évangile en particulier, c'est une autre vision qui s'impose, un autre éclairage qui est donné, la Vie et la Mort prennent une signification et pas la mort après la vie, mais la vie après la vie. Je l'affirmerai dans la préface eucharistique :

« Sa vie n'est pas détruite, elle est transformée ». (Préface I des défunts)

Que le corps du Christ, qui nous est donné dans le sacrifice eucharistique que nous allons célébrer maintenant, serve d'abord au Salut de celui que nous entourons — qu'il nous aide, nous les survivants, à réfléchir au sérieux de la vie de la terre et nous situe dans l'attente de la vie éternelle.

Que malgré la douleur et les larmes il nous mette dans la joie, puisqu'il est semence de la vie éternelle. Disons :

« Seigneur, je crois, mais augmentez ma foi », comme le faisaient les apôtres. (Luc. XVII,5)

Où, Frères, faisons nôtre cette supplique et, à travers les obstacles qui parsèment notre route, nous parviendrons ensemble « sur cette terre nouvelle et sous ces ciels nouveaux » où, nous assure Saint Jean dans l'Apocalypse, il n'y a plus « ni deuil, ni larmes », mais le bonheur, la paix et la Joie.

Mon Général, je vous entends encore déplorer que, par le fait d'une nouvelle et déplorable traduction, cette paix ne soit plus souhaitée aux « hommes de bonne volonté », parmi lesquels vous vous situiez humblement.

Au terme de votre vie de la terre, si remplie par le courage et l'héroïsme, je le lisais sur votre poitrine jeudi matin au cours de notre longue, silencieuse et dernière rencontre ici bas — vos yeux clos et les miens embués — parce que vous étiez cet homme de bonne volonté, ce centurion disponible et bien disposé, vous avez livré victorieusement votre dernier combat, le plus dur sans doute et le plus solitaire, mais le plus grand et le seul décisif aussi.

Entraîneur d'hommes, vous le fûtes au cours des furieuses mêlées et des meurtriers affrontements dans les djebels africains, les rizières d'Indochine, la péninsule italienne, la traversée du Sud-est de la France et jusqu'aux rives du Rhin et du Danube !

Maintenant, vous les avez retrouvés ceux pour qui vous avez composé l'admirable prière qui sera lue tout à l'heure.

Avec eux, avec ceux et celles qui étaient de votre chair et de votre sang et qui vous ont précédé dans la maison du Père, puissiez-vous partager cette paix, cette joie et ce bonheur.

Nous sommes sur la même route — d'aucuns presque au terme — qui vous y a conduit.

Alors ce n'est qu'un « au revoir ». Personnellement, je le CROIS, je le SAIS, j'en suis sûr !

Amen »

D'autre part, notre président, le général FEAUGAS, fit la lecture de la très belle prière pour nos frères marocains, œuvre du général HUBERT :



VOSGES

● LES CENDRES DU GOMIER GEORGES FEUILLARD DISPERSÉES A LA CROIX DES MOINATS

Sur le sommet du col, les cendres d'un valeureux gomialier : le lieutenant Georges FEUILLARD, recouvrent, depuis hier, un bosquet que les feuilles mourantes de l'automne conserveront jusqu'à la prochaine ondée. Mais même la pluie n'effacera jamais le souvenir du combattant à la djellaba brune qui se battit farouchement pour libérer cette parcelle de montagne vosgienne.

La Croix des Moinats, la « Piquante Pierre » : des noms qui s'inscrivirent en lettres de sang.

Ce sang versé par ses frères d'armes, séché par le vent et les ans, laisse tout de même une trace indélébile sur laquelle les cendres de l'officier carpinien se sont répandues.

Ainsi, malgré l'immense douleur de la famille, le vœu du gomialier libérateur a été scrupuleusement respecté..

Mais le souffle du temps ne gommara jamais la silhouette de Georges FEUILLARD. N'est-ce pas elle qui se découpe dans le monument de granit. Ce mémorial dont il fut l'âme...

Deux anciens de Rhin et Danube : MM. SCOTTON et GERARD, allaient avoir le grand honneur de porter l'urne recouverte des trois couleurs sur la plate-forme. Drapeau et porteur du coussin, où figuraient les dix décorations du défunt, ouvraient le cortège funèbre. De nombreux emblèmes des goums, corps expéditionnaire français d'Italie, voisinaient avec ceux des nombreuses sections Rhin et Danube du département.

Président adjoint, M. MILLION dit toute la tristesse qu'éprouvent en cet après-midi les proches et les amis de Georges FEUILLARD.

« Catalyseur de notre amalgame de paix, il fut sans défaillance le témoin agissant de nos luttes et de nos victoires. Avec ses camarades, il gravit cette montagne dans la boue et la neige d'un hiver naissant ».

Plus tard, Georges FEUILLARD entreprit une nouvelle marche pour que dans ce marbre soit inscrite l'épopée glorieuse qui, de Cassino aux Vosges, puis du Rhin au Danube, nous rendit la liberté.

L'orateur mit aussi en exergue les grandes dimensions qu'il sut donner à sa famille.

La sonnerie aux morts et le dépôt d'une immense couronne précédèrent la dispersion des cendres. Elle se fit en présence de la famille, d'anciens goudiers venus de la Lorraine, d'Alsace et de la région parisienne, et des porte-drapeau formant rideau, en ce moment particulièrement émouvant.

Auparavant, MM. MUSCAT, directeur de l'office des A.C. représentant le préfet, BRAUN, député-maire de CORNIMONT, Marcel CLEMENT président directeur général de la « Liberté de l'Est » et ancien chef adjoint du 4ème groupement F.F.I., MILLION, président adjoint, HOCQUAUX, trésorier départemental de Rhin et Danube et grand organisateur de la cérémonie, le capitaine MERCHEZ, représentant la KOUMIA de PARIS et d'autres notabilités s'étaient discrètement retirés...

(« La Liberté de l'Est » du 5 octobre 1980)

J. B.



● Le nouveau président de la section des Vosges :

Le lieutenant-colonel Jacques VIEILLLOT a été coopté à l'unanimité des membres de la section.

LA KOUMIA lui adresse ses plus chaleureuses félicitations.



NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Une lettre récemment reçue du Père BROSSARD, nous indique qu'il ne prendra ses vacances qu'en 1982.

« A Caracas, la nouvelle année scolaire est lancée. Le Grand Séminaire est maintenant élevé au rang d'Institut Universitaire. En plus de mes heures de français et de latin, je dirige un groupe dans une recherche littéraire et je patronne trois thèses de fins de cycles. J'ai dû en refuser. Avec mes autres activités d'aumônerie et d'économat, je me sens surchargé. J'aspire à la retraite mais je dis quand même, comme Saint Martin : « Seigneur, si je puis être encore utile à ton Eglise... je ne refuse pas le travail ».



MONTSOUREAU

● DONS

- Mme PELORJAS a fait don, au musée, du fanion du 2ème Tabor que commandait le colonel PELORJAS en Italie.
- Le commandant de COMBARIEU a fait don, au musée, d'un grand pavillon nazi, pris par le 4ème Goum sur le fort de NIOLON (L'Estaque, Marseille) occupé par l'école des sous-officiers de la Kriegsmarine.
- M. ESCANDE, ami des GOUMS, offre un lot de 4 insignes (5ème R.T.M., 1er et 3ème R.T.A., 4ème R.E.I.) unités ayant participé à des opérations avec les Goums.
- Le capitaine de ROCHEFORT, offre un lot de 14 photographies :
Assa = 3 - Oued Noun = 1 - N'Kheila = 1 - Rissani = 5 - El Ayoun du Dra = 4.



Carnet des Goums et des A.I.

NAISSANCES

- Le commandant et Mme Robert BIARD sont heureux de vous faire part de la naissance de leur petite-fille MARION, le 1er octobre 1980 à Lyon. Résidence Claire, 53, avenue Rockefeller - 69003 LYON.
- Le commandant et Mme J. CHOLLET, font part de la naissance de YOLAINE leur septième petit-enfant, au foyer de leur fils, le capitaine Gilles CHOLLET, actuellement instructeur à l'Ecole d'infanterie.
- Le capitaine et Mme Jacques ENGUILABERT-PERNOUX laissent à Christophe et Thibaut la joie de vous annoncer la naissance de leur frère PHILIPPE, le 10 octobre 1980. Caserne des Gardes, 78120 RAMBOUILLET.
- PERRINE, deuxième petite-fille de nos amis SORNAT.

Aux parents et grands-parents, LA K O U M I A adresse ses chaleureuses félicitations.

MARIAGES

- Pierre BOUE, fils de notre camarade BOUE, d'Anglet.
- Jean-Paul, fils du lieutenant et de Mme DAROLLES avec Mlle Liliane CLAVERIE.

Avec les chaleureuses félicitations et les vœux de bonheur de LA K O U M I A.

DÉCÈS

- L'adjudant-major Gilbert VITRANT, le 25 juin 1980, à Lille.
- Le colonel PELORJAS, le 26 juin 1980, à Cannes.
- Paul BRENNER, de CANET-PLAGE, qui avait été le plus ancien sous-officier de goup en activité (matricule n° 1). Décédé à l'hôpital de Montpellier après une douloureuse maladie, il avait subi plusieurs interventions chirurgicales. Il a été inhumé au cimetière de CANET-ST-NAZAIRE, le 12 août 1980. La K O U M I A était représentée par M. et Mme PLAZA, M. et Mme MARX, M. et Mme KLOPP, Mme VUILLECHARD et par MM. BASQUES et NEUFANG.

- André HARDY, ancien contrôleur civil du Maroc, le 22 août 1980. Ses obsèques ont été célébrées le 25 août en l'église d'ORNEZAN (Gers). De la part de Mme André HARDY, ORNEZAN - 32260 SEISSAN.
- Le général Georges HUBERT, le 10 septembre 1980 à St-André-de-Cubzac.
- Jean MARGOT, le 27 septembre 1980.
Jean MARGOT était le beau-père du colonel HONORE, de la section de Marseille. Il fut juge d'instruction à Oujda, Meknès et Rabat. Il était le fils du colonel des A.M.M. MARGOT, ancien directeur du journal « ES SAADA » et gendre du colonel GIACOMINI, directeur du cours des A.I. avant 1939.
- Georges FEUILLARD, président de la section des VOSGES, fin septembre 1980 à CHARMES.
- Le général de SAINT-BON, le 5 octobre 1980 à Versailles.
- Mme MULLER, épouse de l'adjudant-chef René MULLER, décédée à Joué-les-Tours, le 14 octobre 1980, à l'âge de 68 ans.
- Le colonel Robert LAFOREST, en octobre 1980.
Dans le « Matin du Sahara » du 18 octobre 1980, Mohammed ZIANI a rendu un vibrant éloge à cet ancien de la Garde noire et du Palais.
- Le général Hervé BOUTAVIER, ancien officier des Affaires indigènes, le 31 octobre 1980.
- Gilles DESCHASEAUX, fils de notre camarade maire de Caubios-Loos.
- Rémy GALIANA, petit-fils de notre camarade BAES, premier président de la section de Marseille, disparu au cours d'une mission de l'équipe du cdt COUSTEAU, dans le lac Ontario.
- Mme Robert LEFEBVRE, d'Andernos.

A toutes les familles en deuil, LA KOU M I A adresse ses affectueuses condoléances.

DISTINCTIONS ET PROMOTIONS

- Le lieutenant Vincent LECUYER vient d'être décoré de l'ordre national du Mérite.
- Monsieur le Chanoine GRASELLI, ancien curé de BERKANE et sergent au 5ème Goum, a été promu Commandeur de l'ordre du Lion par S.E. M. Léopold SEDAR SENGHOR, président de la république du Sénégal.
- Le capitaine Henri-Jean FOURNIER, fils du chef de bataillon J.-Ch. FOURNIER, vient d'être promu au grade de chef de bataillon.
- Bertrand de LIGNIERES a été reçu à l'Ecole navale. Il est le fils de Mme de LIGNIERES, secrétaire générale des descendants de La KOU M I A et le petit-fils du colonel et de Mme PICARDAT.

LA KOU M I A leur adresse ses chaleureuses félicitations.

LA KOU M I A est heureuse de faire part à ses adhérents de ce que, au cours de la cérémonie de la remise des sabres qui a eu lieu le 30 octobre 1980, à Coetquidan, la promotion 79-80 de l'E.M.I.A. a pris le nom du lieutenant René COZETTE, mort au champ d'honneur en Algérie et fils du colonel COZETTE, tous deux anciens du 2^{me} G.T.M.

IN MEMORIAM

L'adjutant-chef Georges FEUILLARD

C'est après un long séjour en clinique, alors que je venais d'arriver dans ma maison de BINIC près de SAINT-BRIEUC, avec l'espoir de refaire dans la paix des forces diminuées, qu'un télégramme de la K O U M I A, expédié par notre fidèle et diligent MULLER, m'annonçait la mort de FEUILLARD et la date de ses obsèques.

Ma peine fut d'autant plus profonde que j'aurais voulu être avec ses compagnons de guerre, près de Mme FEUILLARD et des siens pour partager intimement le chagrin de la grande famille des goumiers et en particulier des anciens du 82ème Goum et du 9ème Tabor marocain.

Je savais que depuis un certain temps il avait des ennuis de santé mais, comme tous ses amis, je ne m'attendais pas à un dénouement aussi rapide. C'est que FEUILLARD était un courageux qui ne se plaignait pas, mais avant tout était un animateur.

Il avait groupé autour de lui les anciens guerriers de cette région vosgienne, marche réputée de la FRANCE qui avait déjà donné à JEANNE la LORRAINE ses premiers hommes d'armes.

Grâce à lui, la K O U M I A était connue et vénérée dans ce coin où nous aimions encore évoquer nos souvenirs : la TUNISIE, le RAPIDO, CASSINO, ROME, SIENNE..., la FRANCE, l'ALLEMAGNE... Toute notre épopée dont il savait pieusement rappeler la gloire.

Après s'être distingué à THIEFOSSE il a voulu que notre passage fût marqué par cette CROIX des MOINATS élevée par ses soins en souvenir de nos sacrifices et de nos succès. Son nom est désormais lié à ces pierres et aux forêts qui les entourent.

C'est de là qu'il fut obligé de nous quitter sous les pluies de novembre 1944, le froid lui ayant gelé les pieds, mais emportant une croix de guerre avec étoile d'or pour une citation au Corps d'Armée. Quelle distinction pour ce sous-officier d'élite dont nous garderons une grande admiration ! Car à THIEFOSSE le 9ème Tabor avait payé cher son tribut à la guerre. Monté en ligne à l'effectif de 850 pour redescendre à celui de 150, peu de malades, plus de 200 morts et des blessés. Je vois encore défiler devant moi ce qui restait de ma si belle unité à notre arrivée au VAL D'AJOL où nous prenions quelques jours de repos.

Le général GUILLAUME était conscient de nos misères : 120 citations étaient accordées au 9ème Tabor et pourtant notre colonel, le magnifique MASSIET DU BIEST, ne secourait pas, comme nous disions dans notre jargon militaire, le bananier.

FEUILLARD figurait dans cette phalange de braves guerriers qui savaient se dépenser sans compter. Il terminait la guerre avec deux « Clous d'or » sur sa Croix de guerre et plus tard les galons d'officier dans la réserve.

Mais ce n'était pas assez. Ayant repris sa noble profession d'imprimeur parisien, il revenait sur les lieux de ses exploits et, à CHARMES, il fut le conducteur de nos pèlerinages aux champs de bataille où tant des nôtres étaient si glorieusement tombés.

Apôtre du souvenir, il est le président local de la KOUMIA, de RHIN et DANUBE et entretiendra la flamme d'un amour de la FRANCE qui est un culte dans cette région.

C'est à la CROIX des MOINATS que j'eus l'honneur, le 15 juin 1975, de lui remettre la croix d'officier de la Légion d'honneur, dernière grande joie pour l'ex-commandant du 9ème Tabor de présider une cérémonie récompensant celui qui avait consacré ses loisirs aux anciens combattants.

A ses obsèques, le 30 septembre 1980, sous un magnifique soleil d'automne, me dira MULLER, une foule nombreuse entourait son cercueil. Les drapeaux des associations locales de la Légion d'honneur, de Rhin et Danube et, bien sûr, de la KOUMIA étaient présents avec nos amis MULLER et Mme MULLER, BOUCHENY, BROCHEREZ, DAVID, DUMONT président de notre section d'Alsace, LEDUC, MAROTEL, MERCHEZ, MERVELAY, SCOTTON et Mme SCOTTON, VIEILLOT et Mme VIEILLOT, et d'autres encore que MULLER n'a pu me citer.

L'hommage du maire de CHARMES à son conseiller municipal sut évoquer sa belle vie de dévouement militaire puis civique au service du pays.

Selon ses dernières volontés il fut incinéré et ses cendres répandues autour de la CROIX des MOINATS où, à nos futures visites, son impérissable souvenir sera toujours évoqué.

Que Mme FEUILLARD et sa famille trouvent ici le témoignage des profonds regrets de ses compagnons d'armes, qu'elles sachent que nous partageons leur chagrin et que notre espérance est de le voir dans ce séjour éternel où JEANNE la bonne Lorraine réunit autour d'elle ceux qui ont bien servi Dieu et la France.

Colonel PICARDAT,

ancien commandant du 9ème Tabor marocain

Le général HUBERT

Le général HUBERT vient de nous quitter. Tous ceux qui l'ont approché ne sauraient oublier sa puissante personnalité, sa prestance, son rayonnement.

Entré à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1926, il ne reste que peu de temps en métropole. Sa vocation africaine l'appelle au Maroc ; il y consacra la plus grande partie de sa carrière.

Il suit le cours des Affaires indigènes de 1931-32 et sert successivement à Aïn Leuh, Tounfite, Goulmima, Ouaouizerth, autant de postes où sa profonde connaissance de l'âme marocaine et ses dons du cœur feront merveille.

La guerre va lui permettre de donner la mesure de ses talents. L'entraîneur d'hommes, le baroudeur, se sentira à l'aise au milieu de sa bande « d'irré-guliers » berbères.

C'est la campagne de Tunisie avec le 2ème G.T.M. A la tête du 15ème Tabor, magnifique troupe à l'armement hélas désuet, sans chars ni aviation, il se heurte à un ennemi moderne et rodé.

Il sait alors compenser l'infériorité du matériel par la rapidité de ses manœuvres et ses goumiers « sans souliers » réalisent des prodiges. Il contribue à la libération de Tunis.

Fin 1943 en Corse, toujours avec son cher 15ème Tabor, à la suite d'une audacieuse et périlleuse attaque, il s'empare du col du Teghime, verrou fortement tenu de la ville de Bastia et oblige l'adversaire allemand à s'embarquer en toute hâte.

Blessé lors de l'occupation de l'île d'Elbe, il reprend rapidement son commandement pour participer aux campagnes de France et d'Allemagne.

Aubagne, Marseille, les Vosges, Lapoutroie, Orbey, Kaisersberg, Sélestat, le Rhin, la Forêt-Noire... Que d'objectifs chèrement acquis puisque son Tabor aura perdu à lui seul de la Tunisie à l'Allemagne, près de 900 hommes tués ou blessés ! Mais son unité peut s'enorgueillir de ses exploits et de sa participation à la capture de 14.800 Allemands et Italiens, au compte du 2ème G.T.M.

La paix revenue, le commandant puis le colonel HUBERT sert à Erfoud, chef de cercle, à Rabat, directeur du cours des A.I., à Tiznit, commandant du territoire.

L'aventure guerrière lui manque : il part en 1953, en Indochine, commander le 5ème R.T.M. En 1954 c'est à nouveau le Maroc, en qualité de directeur de l'Intérieur. Il prend en 1955 le commandement d'un groupement opérationnel et les fonctions de chef du territoire de Taza.

Il est appelé, après l'indépendance du Maroc, à Paris comme auditeur au Centre des hautes études militaires et à l'Institut des hautes études de défense nationale.

En 1957, il part pour l'Algérie à la tête d'un secteur, est nommé général, prend la 11ème division d'infanterie, regagne enfin la métropole en 1960 où, après avoir été nommé divisionnaire, il commande par intérim la 4ème Région. C'est là qu'il termine sa brillante carrière.

Titulaire de 16 citations le général de division HUBERT était grand officier de la Légion d'honneur et titulaire, entre autres, du Mérite militaire chérifin.

Qui a su mieux le dépeindre que le général MERIC dans le journal de marche du 2ème G.T.M., quand il déclare « Il éclatait de vigueur physique et intellectuelle. Il donnait sur les deux plans l'impression d'être un colosse, encore qu'il ne dépassât guère 1 m 85. Il racontait avec une maestria magnifique les histoires les plus judicieusement choisies » et plus loin « sa gaieté, sa bonne humeur, sa largeur de vue et sa générosité emportaient tous les suffrages ».

A celui qui fut cette force de la nature que nous aimions, à celui qui savait cacher, sous ses humoristiques propos, tant de délicate tendresse, nous ne pouvons que souhaiter, comme il le demandait lui-même dans sa bouleversante prière du goumier, les béatitudes éternelles.

Et nous pensons qu'à l'annonce du départ de leur cher et grand patron, des vieux goumiers de Berbérie verseront quelques larmes comme nous les versons nous-mêmes.

Que la famille du cher général HUBERT reçoive ici l'hommage de notre profonde sympathie et de nos affectueuses condoléances.

Le colonel PELORJAS

Le colonel PELORJAS est décédé le 26 juin dernier à l'hôpital de CANNES, emporté par une crise cardiaque. Sa disparition brutale a douloureusement frappé tous ceux qui le connaissaient. Elle a été, je crois, particulièrement ressentie par ses anciens gومiers du XI^e Tabor en Italie, avec lesquels le colonel PELORJAS avait maintenu d'étroits contacts, et pour lesquels il personnalisa le chef aimé et respecté.

Etant l'un d'entre eux, je me permets d'évoquer ici sa mémoire en retraçant brièvement sa carrière exemplaire. Mais auparavant, au nom de ses nombreux amis et de la KOUUMIA, je veux assurer Mme PELORJAS de notre profonde et respectueuse sympathie à l'occasion du deuil si cruel qui la frappe.

Appelé à 18 ans en avril 1915, le jeune PELORJAS entre à l'école des élèves aspirants de Saint-Cyr. Neuf mois après son incorporation il est sur le front ; il ne tarde pas à s'y distinguer et sa brillante conduite au feu, notamment aux combats de BERRY-au-BAC et des EPARGES, fait l'objet de sa première citation.

En 1920, le lieutenant PELORJAS est envoyé sur sa demande au Maroc où il servira sans interruption pendant 23 ans. Avec le groupe mobile de TAZA, auquel il est tout d'abord affecté, puis à la tête de ses suppléants et partisans berbères, il fera preuve d'un cran et d'un allant remarquables dans les très nombreuses opérations de pacification auxquelles il participera entre 1920 et 1933, dans le RIF, au MOYEN ATLAS et au TAFILALET. Outre un télégramme personnel de félicitations du Maréchal LYAUTEY pour son action dans l'affaire de BOUARFA, la Légion d'honneur et cinq nouvelles citations sanctionneront son courage et son esprit manœuvrier.

Entré aux A.I. en 1922, il se consacrera avec enthousiasme à ses nouvelles fonctions et il marquera de sa personnalité son passage dans les postes successifs qui lui seront confiés, en particulier à SEFROU, AHERMOUMOU et KSAR ES SOUK.

Chef de bataillon depuis le 25 décembre 1941, le commandant PELORJAS est détaché à la région civile de CASABLANCA lorsqu'éclate le coup de tonnerre du débarquement. Il brigue alors et obtient le commandement d'une unité qui va reprendre la lutte contre l'ennemi. Il s'agit du XI^e Tabor en formation à N'KHEILA. Pendant les neuf mois qui s'écouleront de sa prise de commandement au débarquement à NAPLES, le commandant PELORJAS va travailler inlassablement à améliorer l'instruction, la cohésion et l'entraînement de son tabor.

Dur pour lui-même, exigeant pour ses subordonnés, mais profondément juste et humain, il obtient très vite l'entière confiance de ses gومiers et de ses cadres et est assuré de leur dévouement. Aux jours d'épreuves et de deuils qui jalonnent la route glorieuse du XI^e Tabor en Italie, son chef montrera toujours l'exemple d'un courage tranquille et lucide qui galvanisera les énergies. Econome du sang de ses hommes, plus soucieux de leur moral que de gloire personnelle, il saura toujours tempérer les ardeurs irréfléchies et limiter les risques. Quand viendra l'heure de la relève par les forces U.S. le 14 juillet 1944 à SAN GIMIGNANO, le commandant PELORJAS aura le droit d'être fier de l'œuvre accomplie par l'unité qu'il avait forgée et conduite au combat. Trois citations témoigneront de ses brillantes qualités de chef pendant la campagne d'Italie.

Rentré au Maroc le 30 septembre 1944 avec le XI^e Tabor, il apprend avec une certaine amertume qu'il doit en céder le commandement et qu'il ne pourra fêter au milieu de ses gومiers sa promotion au grade de lieutenant-colonel.

Jusqu'à sa retraite en juin 1954 le colonel PELORJAS servira la France : d'abord adjoint au commandant de l'école des cadres d'AIX-en-PROVENCE, puis commandant de cette école, il termine sa carrière à MARSEILLE. Le grade de colonel viendra bien tardivement récompenser des états de service particulièrement élogieux.

Le colonel PELORJAS était commandeur de la Légion d'honneur et titulaire de neuf citations dont quatre à l'ordre de l'Armée.

Lt-colonel Georges MARCHAND

Le général de SAINT-BON

Il y a peu de jours encore, je devisais avec le général de SAINT-BON. Je l'avais trouvé, comme à son habitude, alerte et enjoué, envisageant un proche voyage chez un de ses enfants en Extrême-Orient.

La Providence et ses apparentes duretés en ont décidé autrement. Une brève maladie vient de l'emporter à l'affection des siens et de tous ceux, nombreux, qui l'aimaient.

Nous pleurons tous aujourd'hui, l'homme, le chef, l'ami.

Dès le plus jeune âge, la carrière des armes l'appelle et, à l'âge de 18 ans, il est reçu en 1922 à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr.

Issu d'une glorieuse promotion qui donnera le Maréchal LECLERC à la France, le lieutenant de SAINT-BON est tout de suite attiré par le théâtre des opérations extérieures.

L'œuvre de participation que notre pays entreprend au Maroc le tente et il consacre de belles et nombreuses années au resserrement de l'entente entre nos deux peuples.

Dans la région du Sud, au service des Affaires indigènes du Maroc, tant aux KTAOUA qu'à TAROUDANT, chargé du contrôle d'importantes tribus, il organise, met en valeur, construit, pacifie et laisse le souvenir d'un chef compétent et humain.

A DAR BEÏDA, école des officiers marocains près de MEKNES, il contribue, avec succès, à l'instruction de jeunes cadres dynamiques qui nous feront honneur.

Les campagnes de libération des années 1944-1945 le virent, à la pointe du combat, avec les chers goumiers du 3ème G.T.M. en Italie, en France, en Allemagne, sur les chemins d'une victoire, chèrement payée en vies humaines.

De nombreuses citations sanctionnent ses brillants états de service et la croix de commandeur de la Légion d'honneur, et celle, non moins belle, du Mérite chérifien, lui seront par la suite décernées.

De retour en Afrique du Nord, après la paix, il est placé à la tête du territoire de TIZNIT, important commandement aux portes du Sahara. Il saura y constituer une équipe ardente d'officiers qui travailleront avec fruit à la mise en valeur du pays.

Le général GUILLAUME, résident général de France au Maroc, l'appelle alors près de lui pour lui confier son cabinet militaire à RABAT. Le colonel de SAINT-BON déploiera à ce poste délicat toutes ses qualités de diplomatie, de tact et de fermeté souriante.

Il commandera par la suite le 2ème régiment de tirailleurs marocains à MARRAKECH et, après l'indépendance du Maroc, se verra confier, comme général, le commandement de la subdivision de POITIERS.

Quand soigne l'heure de la retraite, il se retire à Versailles et trouve immédiatement son utile place dans la vie civile, à l'Ecole centrale où il participe à la formation de nos futurs ingénieurs.

Président, pendant plusieurs années, de la KOUUMIA, il donne à cette association des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des goums du Maroc, impulsion et allant. Il resserre les liens de nos mille adhérents et aménage avec sollicitude le musée de Montsoreau, à la gloire de notre œuvre marocaine.

Nous avons beaucoup appris au contact du général de SAINT-BON.

Nous avons aimé son équilibre, sa modestie, sa ténacité.

Nous avons admiré, dans les temps troublés que nous vivons, sa foi sans faille, ses certitudes, sa bonté.

Nous croyons enfin que le Seigneur voudra bien accueillir dans sa joie, ce fidèle centurion de l'Évangile, au cœur vaillant, à l'âme droite.

Que Mme de SAINT-BON et ses enfants veuillent bien recevoir l'hommage de nos sentiments attristés et qu'ils soient assurés de la fidélité de notre souvenir à la mémoire du Général.

(Allocution prononcée par le général TURNIER
aux obsèques du général de SAINT-BON)

L'adjudant-chef Gilbert VITRANT

Les anciens combattants ont appris avec peine le décès de leur camarade, Gilbert VITRANT, survenu le 25 juin, à l'âge de 59 ans.

Né à SOLESMES le 1er janvier 1921, le jeune Gilbert VITRANT s'engage à 18 ans au 4ème régiment de tirailleurs marocains, puis se trouve affecté le 30 août 1939 au 2ème régiment de zouaves stationné en Afrique du Nord. Le 22 février 1944, il débarque à Naples avec le Corps expéditionnaire français et participe à toute la campagne d'Italie. Celle-ci terminée, il est dirigé sur Marseille le 19 septembre 1944 et se trouve engagé avec la 1ère Armée française dans les durs combats pour la reconquête de l'Alsace au cours de l'hiver 1944-1945.

Le 17 avril 1945, il traverse le Rhin, entre en Allemagne, puis en Autriche le 5 mai 1945. La guerre ayant pris fin en Europe, il se porte volontaire pour partir en Extrême-Orient et arrive à Saïgon le 25 novembre 1948, et avec le 8ème tabor marocain, participe aux combats qui eurent lieu dans les secteurs de Sontay, Cao-Bang, Dong-Ké, Coc-xa, où il est blessé par balle à la poitrine et fait prisonnier par les Viets le 8 octobre 1950.

Il sera libéré le 11 août 1953. Puis il séjournera de nouveau au Maroc du 15 février 1953 au 22 décembre 1954 au 2ème bataillon du 1er régiment de tirailleurs marocains. Sa bravoure et la conduite au feu de ce valeureux sous-officier furent récompensées par l'attribution de la médaille militaire, de la croix de guerre 39-45, de la croix de guerre des T.O.E. avec étoiles de vermeil et de nombreuses médailles commémoratives.

Il obtiendra deux citations à l'ordre de la brigade pour la guerre de 39-45, ainsi que deux autres au titre de la campagne d'Indochine, l'une à l'ordre de l'armée, et l'autre à l'ordre du corps d'armée.

(Extrait de « La Voix du Nord »)

DESCENDANTS

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

PROCÈS-VERBAL

de la réunion du Conseil d'administration du mercredi 22 octobre 1980

Le mercredi 22 octobre 1980, à 18 heures, au cercle des officiers Napoléon de la Garde républicaine de Paris, 1, Place Baudoyer - 75004 PARIS, les membres du Conseil d'administration de l'association des Descendants des membres de la Koumia se sont réunis.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1°) Situation administrative et comptable de l'association, tenue des documents réglementaires et comptables pour les années 1979 et 1980.
- 2°) Répartition des fonctions et des responsabilités entre les administrateurs. Définition des tâches respectives de chacun et des documents à tenir.
- 3°) Organisation du voyage au Maroc.
- 4°) Rédaction d'articles pour le bulletin de la Koumia.
- 5°) Questions diverses.

Avant d'ouvrir la séance, le Président fait l'appel des membres présents ou représentés.

Sont présents : Mmes Francine de LIGNIERES-PICARDAT, Maëva HOVASSE-ESCOLLE, MM. Michel PASQUIER, Jean-Francis CARRERE, Georges BOYER de LATOUR. M. Pierre FEAUGAS a envoyé son pouvoir.

Sont absents : Mme Elisabeth PERNOUX, MM. Jean BORIUS, Robert COUDRY.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement se tenir.

Le président fait part des difficultés rencontrées dans la tenue des documents administratifs et comptables de l'association. Il estime indispensable que le conseil définisse les fonctions respectives de la secrétaire générale et du trésorier, ainsi que la répartition de leurs tâches et responsabilités.

Après une discussion très franche et très directe des divers membres présents, il est décidé que la secrétaire générale sera chargée de la tenue du fichier des sociétaires, de la correspondance avec les membres de l'association, de la tenue des registres réglementaires contenant les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration et des assemblées générales. La secrétaire, sur ordre du président, convoque les membres du Conseil d'administration aux assemblées générales. Elle doit normalement rédiger les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration et des assemblées générales. Pour le moment, cette rédaction est prise en charge par le président.

La secrétaire générale rend compte périodiquement de son action au président de l'association et aux membres du conseil. Elle transmet au président tous les renseignements concernant les sociétaires de manière à ce qu'il puisse également tenir un fichier à jour. Elle informe le trésorier des adhésions souscrites et lui transmet tous les règlements concernant les cotisations, les abonnements divers, etc... Mme de LIGNIERES remettra le plus tôt possible au trésorier tous les documents comptables et les pièces justificatives qui sont en sa possession pour les années 1979 et 1980.

Mme de LIGNIERES sera aidée par Mme HOVASSE-ESCOLLE qui lui a, spontanément et aimablement, proposé sa collaboration.

Le trésorier, M. Michel PASQUIER, est chargé de la gestion des fonds de l'association, du recouvrement des cotisations et des opérations bancaires. Il doit tenir une comptabilité régulière et présenter à la demande du président et des membres du conseil toutes les pièces justificatives des mouvements de fonds. Il rend compte, chaque année, de sa gestion et présente les résultats comptables au Conseil d'administration et à l'assemblée générale.

Les dépenses ne sont engagées qu'avec l'accord préalable du président, régulièrement mandaté par les membres du conseil.

Pour faciliter et simplifier la tâche du trésorier, le président a décidé d'ouvrir un compte bancaire dans la ville de TOURS où habite M. PASQUIER.

Ce compte est ouvert à la Banque Populaire de Touraine et du Haut Poitou, 7, place Jean-Jaurès - 37000 TOURS - N° de compte 01.19.0038-N.

Le compte bancaire N° 400 - 122682 - B ouvert à la Banque de Paris et des Pays-Bas — Agence Opéra — 26, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS, sera clos dès que possible.

Mme de LIGNIERES enverra un chèque d'un montant correspondant au solde de ce compte au trésorier, M. Michel PASQUIER, au nom de l'association.

Le compte de chèques postaux ouvert à LA SOURCE sera également clos par les soins du président et le montant du solde sera viré sur le compte de la Banque Populaire de TOURS.

Le président demande aux membres du conseil d'approuver les décisions qui ont été prises dans un but de simplification et d'efficacité. Les membres du conseil approuvent, à l'unanimité, l'ensemble des décisions d'ouverture ou de fermeture de compte bancaire et de C.C.P. telles qu'elles sont mentionnées ci-dessus.

Un extrait du procès-verbal, portant sur les mesures ainsi prises, sera envoyé respectivement à la Banque Populaire, à la Banque de Paris et des Pays-Bas et au C.C.P. de LA SOURCE.

Le président indique que toutes les associations doivent posséder un règlement intérieur. Ce règlement a pour objet de définir l'organisation de l'association.

Le président donne lecture d'un modèle de règlement intérieur qui servira de base à la rédaction du règlement intérieur de l'association. Ce règlement sera rédigé par ses soins et proposé aux membres du conseil d'administration en vue de son adoption par la prochaine assemblée générale.

En ce qui concerne le nombre de sociétaires-cotisants, le président indique que l'association réunit à ce jour 196 descendants. Les membres du conseil estiment que ces chiffres obtenus après moins de deux années d'existence sont très encourageants et qu'ils démontrent l'intérêt que suscite la jeune association.

A propos du voyage au Maroc, les membres du conseil décident d'organiser un sondage parmi les descendants. Ce sondage sera effectué à l'aide d'un questionnaire qui paraîtra dans le bulletin de la KOU M I A et sera envoyé aux descendants. Le projet établi par Mme de LESTANG-FEAUGAS est soumis aux membres du conseil. Ce projet semble intéressant du fait de l'appui accordé par une haute autorité marocaine.

Au sujet de ce voyage, le président fait part du passage à CARNAC de son Excellence, le docteur Youssef BEN ABBES, ambassadeur du Maroc en France, de son épouse et de son fils. L'ambassadeur a fait part de l'intérêt qu'il marquait à toute initiative qui serait prise en faveur de la fraternité franco-marocaine. Le docteur BEN ABBES a demandé au président de le prévenir, suffisamment à l'avance, des dates fixées pour ce voyage et il a bien voulu indiquer que le meilleur accueil serait réservé aux descendants qui iront au Maroc.

Mme de LIGNIERES et Mme HOVASSE font part des possibilités qu'elles ont de prendre contact avec des amis responsables d'agences de voyages pour obtenir les meilleures conditions de voyages et de séjours au Maroc.

Le président indique que Mlle Antoinette-Marie GUIGNOT a déjà pris contact avec un directeur d'agence, lequel est prêt à nous aider.

Un descendant, M. Daniel TERUEL, est directeur d'une organisation internationale de loisirs — O.I.L. — Atrium 26 — 18, rue du maréchal Joffre - 13100 AIX-en-PROVENCE.

Le président souhaite que l'on fasse appel à toutes les bonnes volontés et qu'en dernier ressort le choix se porte sur l'agence qui offrira les meilleures conditions.

M. Michel PASQUIER souhaite que tous les descendants fassent part au secrétariat de l'association de tous les événements heureux ou malheureux qui touchent la vie des familles des descendants : naissances, mariages, promotions, réussites aux examens et concours — et deuils.

Le président fait part de la réception d'un excellent article sur l'école de l'Air de Salon-de-Provence. Cet article a été rédigé par le sous-lieutenant commissaire de l'Air Cyril VILLERBU. Le président adressera cet article au secrétariat général de la KOU M I A en vue de sa parution dans un prochain bulletin.

A ce propos, il est demandé à tous les descendants de faire un effort pour envoyer des articles concernant des sujets qui les intéressent.

Les quatre premiers points de l'ordre du jour étant épuisés, le président demande d'aborder les questions diverses.

Le 5 octobre 1980, le président s'est rendu à la réunion annuelle de la section KOUMIA du Sud-Ouest. Il y a reçu un chaleureux accueil et il a pu constater le dynamisme de cette section et la fraternelle et chaude ambiance qui y règne. Le président a noté, avec satisfaction, la présence de 18 descendants qui ont participé à un repas joyeux et animé où les vins de bordeaux étaient de qualité supérieure.

La date de la prochaine assemblée générale qui se tiendra à Strasbourg est fixée aux 30 et 31 mai 1981. A l'occasion de cette assemblée, quatre membres du conseil d'administration devront soumettre leur réélection au suffrage des sociétaires présents ou représentés, cela conformément aux statuts de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun administrateur n'ayant de question à poser, le président lève la séance.

CARNAC, le 31 octobre 1980

Georges BOYER de LATOUR
Président



ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

QUESTIONNAIRE SUR UN VOYAGE AU MAROC

Il est demandé à tous les descendants qui sont intéressés par un voyage au MAROC de bien vouloir remplir ce questionnaire de façon précise et complète.

Les réponses à ce questionnaire permettront d'organiser le voyage en répondant, aussi parfaitement que possible, à l'attente de la majorité des participants.

Toutes les observations, suggestions, ou offres de collaboration pour l'organisation du premier voyage et de ceux qui suivront, seront toujours bien accueillies.

Il est demandé de renvoyer ce questionnaire au président de l'association, à l'adresse suivante :

Georges BOYER de LATOUR
« Chantalouette » avenue de St-Colomban — La Croix des Emigrés
56340 CARNAC

LISTE DES PARTICIPANTS

Nom, prénom, adresse, âge

.....
.....
.....

Année choisie : 1981 1982

Dates souhaitées : du au

Durée souhaitée : une semaine deux semaines trois semaines

Donnez la liste, par ordre prioritaire, des régions que vous souhaitez visiter :

.....
.....
.....

Enumérez les villes principales, dans l'ordre prioritaire, que vous désirez visiter :

.....

Quels modes de transport choisissez-vous pour aller au Maroc (étant entendu que les transports par avion pourraient s'effectuer en charter) ?

.....

Sur place, quels modes de transport souhaitez-vous utiliser ?

.....

Quels itinéraires souhaitez-vous adopter ?

.....

Quelle somme, par personne, pouvez-vous consacrer à ce voyage ? Cette somme restant exclusivement affectée aux dépenses de transport, de logement, de nourriture, d'assurance :

.....

A titre indicatif les prix aller et retour, par personne, pratiqués au printemps 1981 par AIR FRANCE sont les suivants :

Au départ de PARIS :	RABAT ou CASABLANCA	2.870 F
	MARRAKECH	3.080 F
Au départ de MARSEILLE :	RABAT ou CASABLANCA	2.330 F
	MARRAKECH	2.540 F
Au départ de Bordeaux :	RABAT ou CASABLANCA	2.210 F
	MARRAKECH	2.410 F

Sur ces tarifs, et à condition de passer obligatoirement par une agence de voyages organisatrice et en comprenant les frais d'hôtel, de nourriture, de transport, il peut être consenti à l'agence des rabais, sur le transport par avion, de l'ordre de 40 à 50 %.

- Dans quelle catégorie d'hôtels souhaitez-vous être hébergés ? Indiquez le nombre d'étoiles par comparaison avec les hôtels français :
- Des conditions de logement dans des édifices publics pouvant être accordées par les autorités marocaines : souhaitez-vous en bénéficier ?
- Souhaitez-vous qu'une rencontre officielle soit organisée avec des Marocains descendants des Goums et des Bureaux Arabes ?
- Qu'attendez-vous de ce voyage au MAROC ? Un enrichissement intellectuel ; un dépaysement ; un retour dans le passé ; une détente physique et intellectuelle ; des rencontres intéressantes avec des Marocains de tous les milieux ; le calme et le repos d'un voyage totalement organisé ; du confort hôtelier et des repas gastronomiques ; autres motifs.

- Pensez-vous qu'il soit utile de préparer ce voyage en organisant à l'échelon des sections KOUMIA des réunions d'information sur le MAROC ?
- Souhaitez-vous recevoir une bibliographie sur le MAROC ?

Nos lecteurs trouveront, ci-après, un article consacré au sous-lieutenant SIEURAC, qui est extrait d'un livre du capitaine SPILLMANN paru en 1934.

LE 34^e GOUM MIXTE MAROCAIN AU SARHRO

Le 34^e goum mixte marocain à pied, en garnison à Zagora, est désigné par le général commandant la Région de Marrakech pour faire partie du groupement Ouest au cours des opérations du Djebel Sarhro. Placé sous le commandement du sous-lieutenant SIEURAC, du 1^{er} chasseurs d'Afrique, détaché à l'encadrement des forces supplétives, il est transporté en camions, dans les premiers jours de février 1933 à Boumalne, où il rejoint la harka de réserve du groupement Ouest.

Pendant la première phase des opérations, le 34^e goum n'est pas engagé. Mais, après l'échec des deux premières attaques du massif rocheux du Bou Gafer, menées, l'une dans la nuit du 23 au 24 février, l'autre l'après-midi du 24 février, il entre en ligne pour soutenir les éléments de la harka du Dadès sévèrement éprouvés.

Les dissidents Aït Atta, qui font face à ce groupement, au nombre de 300 ou 400 guerriers, occupent une position presque complètement inaccessible. Retranchés au sommet des falaises rocheuses dominant la cuvette de l'Immeden de plusieurs centaines de mètres, ils surveillent attentivement les rares cheminées qui permettent d'atteindre le sommet du plateau où sont groupés leurs campements. Excellents tireurs, ils harcèlent nos éléments avancés défavorisés par le terrain. Les échecs qu'ils viennent de nous infliger exaltent leur moral ; ils se sentent inexpugnables dans leurs repaires. Par contre, nos partisans sont quelque peu découragés.

Dans la journée du 24 février, le commandement donne l'ordre de reprendre l'attaque. Elle doit être menée par les 14^e, 34^e et 39^e goums et par quelques partisans de la harka du Dadès regroupés péniblement dans la journée par leurs officiers.

Le sous-lieutenant SIEURAC fait ressortir que son unité n'a pas été engagée jusqu'à ce moment et revendique l'honneur de monter le premier à l'assaut.

En pleine nuit, le 34^e goum se porte sur les premières lignes, suivi du 14^e (lieutenant Roche), du 39^e (lieutenant Timpagnon) et des partisans du lieutenant Robillot.

De minuit à cinq heures du matin, le 34^e goum progresse, lentement, sans bruit, dans un terrain chaotique où les hommes doivent s'aider continuellement, se pousser et se faire la chaîne. L'escalade des cheminées rocheuses est rendue particulièrement pénible par une nuit noire qu'un ciel couvert fait encore plus opaque.

Les mitrailleuses ont été laissées sur la ligne de départ pour ne pas alourdir la marche, et seuls les hommes, allégés, souples, habiles, poursuivent le mouvement.

L'espoir de remporter un succès éclatant soutient les goumiers. Les positions extrêmes atteintes la veille par nos partisans, puis abandonnées sous la pression de l'ennemi, sont largement dépassées ; tous se sentent très proches du sommet du Bou Gafer où l'on pourra s'accrocher solidement et résister aux contre-attaques les plus furieuses ; tous veulent venger nos partisans.

De leur côté, les dissidents, qui restent vigilants, ne perçoivent aucun bruit insolite. Aucun ne se rend compte du danger. L'aube va se lever quand les chiens de garde qui veillent aux côtés des guerriers, donnent l'alerte. Quelques bruits de pierres roulant sous les pas des assaillants situent la menace. Et soudain les éléments de tête du 34^e goum apparaissent dans la pénombre à moins de trente mètres de la ligne ennemie. La fusillade se déclenche. Les goumiers tentent de se déployer, mais le terrain ne le leur permet pas. En outre, ils ne peuvent plus progresser, une faille rocheuse profonde leur barrant la route. Les premiers hommes tombent ; le caporal Devald est tué. Le sergent Pitre lance des grenades, puis s'abat, blessé grièvement à la cuisse. Le petit jour commence à éclairer le combat.

Dans un dernier effort désespéré, le sous-lieutenant Sieurac cherche à lancer son unité en avant, à franchir l'ultime fossé qui le sépare du sommet, tout proche, du Bou Gafer. Les goumiers se font la courte échelle et quelques-uns atteignent la position ennemie, mais ils sont tués sur place. Certains ont les mains écrasées à coups de pierres, puis sont poignardés et jetés dans le vide. Les femmes dissidentes encouragent leurs maris et font rouler sur nos hommes des blocs de rochers. Le sous-lieutenant Sieurac est tué, ainsi que l'adjudant Tournier. Les deux sergents français (sergents Villesèque et Leblay), jusque-là indemnes, sont blessés, en même temps que deux mokaddemine marocains. Tous les goumiers qui les accompagnaient sont tués à leurs côtés. Le soleil levant, auquel ils font face, aveugle nos hommes, enlevant toute précision à leur tir.

A l'arrière, la situation n'est pas meilleure. Les 14^e et 39^e goums sont pris à bonne portée sous le feu de l'ennemi et ne peuvent progresser. Le lieutenant Timpagnon est tué ; les lieutenants Roche et Robillot sont blessés.

A 6 h. 30, la position n'est plus tenable et les goumiers doivent se replier sur l'ordre des gradés blessés, qui sont tous restés avec eux, jusqu'au bout. Le repli s'effectue péniblement sous la protection des mitrailleuses du 34^e goum, mises en batterie par le sergent Roesch sur la position de départ, dès que la visibilité a rendu le tir possible.

A huit heures, l'affaire est terminée. Sur 7 gradés français que comptait le 34^e goum, 3 sont tués et 3 blessés. 40 goumiers, sur 80 engagés, sont hors de combat. Les difficultés du terrain et la violence du feu contraignent les survivants à abandonner les cadavres de leurs chefs et de leurs camarades.

Et ce fut pour ceux qui assistèrent au retour de ces braves gens, une chose poignante que le spectacle de blessés graves revenant en se traînant, mais rapportant chacun deux ou trois mousquetons pris sur leurs camarades morts. Certains d'entre eux avaient même reçu une nouvelle blessure en s'efforçant de ne pas laisser d'armes aux mains de l'ennemi.

Trois jours après, ce qui reste du 34^e goum est affecté à la harka du Draa, et des volontaires se proposent au commandant de cette harka pour rechercher les corps laissés sur le terrain.

Enfin, au cours des opérations du Grand Atlas, en août 1933, le 34^e goum reconstitué fait encore partie du groupement de Marrakech, se distingue une fois de plus et subit de nouvelles pertes : son commandant, le capitaine Raymond, est blessé, deux de ses sous-officiers français, l'adjudant Lodin et le sergent Roesch, sont tués à l'assaut du djebel Baddou, dont la prise détermine les derniers insoumis à déposer les armes.

La belle conduite du 34^e goum lui vaut les félicitations du général commandant la Région.

Environ 70 citations avec attribution de la croix de guerre des T.O.E. et de nombreuses décorations du Ouissam alaouite sont décernées aux goumiers pour sanctionner leur belle conduite au feu et leur esprit de sacrifice.

Puis, très simplement, le 34^e goum rejoint Zagora où il poursuit la construction de son poste et reprend ses tournées de police en tribu...

Capitaine SPILLMANN

Extrait de « Les Goums Mixtes Marocains », édité par la revue « Nord-Sud » à Casablanca en 1934.

**Extrait du bulletin de juin 1980
de la promotion de Saint-Cyr 1932-34
« Bournazel »**

Souvenir d'Henry de Bournazel au Maroc

BOYER, en tant que secrétaire, a reçu une lettre signée, malheureusement, « illisible », postée à la gare Montparnasse le 8 avril 1980 et dont voici la teneur :

« Le nom d'Henry de BOURNAZEL, dont votre promotion fait revivre le souvenir, est encore bien connu — après 43 ans — en pays AIT ATTA du Sud marocain.

Un petit groupe de Français empruntant, il y a quelques jours, la route d'OUARZAZAT à ERRACHIDIA (le Ksar es Souk d'autrefois) est arrêté pour un contrôle quelconque par deux jeunes gendarmes marocains. Ceux-ci demandent si BOURNAZEL nous est connu ; nous avons bavardé avec eux sur les combats de février 1933 au SARHRO. Même chose dans un hôtel modeste de TINERHIR — le seul où il restait de la place — où les jeunes boys nous parlèrent de BOURNAZEL et de sa mort. Est-ce qu'en France on a gardé un tel souvenir ?

Cordialement ».

Nous regrettons de ne pouvoir remercier la personne qui a eu la délicatesse de nous adresser cette évocation.

LA LIBÉRATION DE BASTIA

L'action du commandant HUBERT avec son 15^e Tabor

Le 15^e Tabor fait partie des troupes venues participer à la libération de la Corse et commandées par le général Henry MARTIN. Il arrive le 29 septembre 1943 dans la région de Saint-Florent et reçoit mission de s'emparer du col de Teghime, fortement tenu par les Allemands (un bataillon de S.S., une batterie de gros calibre et des mortiers), et de dévaler sur Bastia.

Dans la nuit du 2 au 3 octobre, il se porte des alentours de Patrimonio, à travers un terrain très accidenté et couvert d'un maquis épais, en direction de Teghime qu'il attaquera le 3, en débordant les positions allemandes par le nord (39° goum) et par le sud (47° et 74° goums).

Le 39° s'empare de la Cima Orcaia. Le 47° se heurte, au Monte Secco, à une violente résistance qui se dévoile brutalement quand le goum arrive à quelques mètres du sommet. Le 74° profite de ce que les Allemands ont toute leur attention retenue par le 47°, s'empare successivement de divers gradins entre la route d'Oletta et la crête, puis de celle-ci. Les Allemands contre-attaquent en vain et, bien retranchés, opposent une vive résistance, les jeunes S.S. se faisant tuer plutôt que de se rendre (il n'y eut qu'un seul prisonnier).

Le col est pris vers 17 h. 30 et les Allemands se replient rapidement sur Bastia et s'y embarquent pour l'Italie. Le commandant Hubert, qui a dirigé de près l'action de ses goums avec l'appui de canons italiens, arrive à Bastia dans la matinée du 4 octobre et y trouve le capitaine THEN qui y est depuis quelques heures.

Dans le récit de ces combats qu'a fait le commandant Hubert, et dont ce qui précède est un résumé, il rend hommage à «...un jeune patriote corse dont nous n'avons jamais connu le nom. Il s'est très bien conduit pendant toute la journée et nous a quittés, le soir, discrètement. J'aurais pourtant été heureux de lui faire donner une citation qu'il méritait bien ».

(Article paru dans le journal « Nice-Matin, Corse » du 25 septembre 1980, avec des éléments fournis par le colonel Benedittini).

NOTE DE LA REDACTION

Avec l'autorisation de l'auteur, et pour annoncer la parution prochaine de l'essai biographique que consacre Jacques Le Prévost au prestigieux chef de guerre des Zaïans, la « Koumia » présente un récit, intitulé « La mort de Moha ou Hammou », rédigé par le colonel Salanié, en 1934, alors que, chef de bataillon, il était chef du Bureau du Cercle Zaïan à Khenifra.

Ce récit avait été publié dans le numéro spécial de la revue « Nord-Sud », édité en 1934 à Casablanca à la gloire des Goums mixtes marocains.

La Koumia

La mort de Moha ou Hammou

Le 27 mars 1921, Moha ou Hammou, naguère chef obéi de la puissante confédération zaïane, cheminait à la tête d'un groupe de cavaliers insoumis, résidu fidèle des puissantes escortes d'autrefois, maintenant décimées par de longues luttes et affaiblies à la suite de récentes soumissions.

Au cours de la nuit, une vieille messagère, venue de l'Oum er Rbia, lui avait annoncé que nos partisans, commandés par ses propres fils, devaient attaquer le jour-même les tribus encore insoumises, groupées autour de Taoujjalt. Moha ou Hammou était monté à cheval, et, comme mû par une vieille habitude, se dirigeait vers le lieu du combat, sans but précis, ...pour voir.

La petite troupe était silencieuse. Lassé des combats et de négociations sans nombre, refoulé dans la montagne par les efforts des troupes françaises et le succès d'un travail politique habile et patient, Moha ou Hammou devenait tous les jours plus triste. Son caractère s'était aigri. Ses familiers, par un euphémisme qui absolvait par avance ses mouvements d'humeur, disaient de lui qu'il était devenu « difficile ». La soumission de ses deux fils préférés, Hassan, l'aîné, et Ahmaroq, qu'il avait permise et peut-être conseillée dans une vague intuition d'intérêt familial, augmentait encore la tristesse du vieux guerrier.

Pour lui, non, jamais, il ne s'inclinerait devant l'homme au képi de Khenifra !

Il a vu, Dieu merci, des situations bien mauvaises redressées par sa bravoure au combat, et son habileté dans les réunions de notables. Au surplus, la montagne ne manque pas encore d'asiles bien pourvus d'eau et qu'une poignée d'hommes défend. Les Français ne viendront pas jusqu'à lui.

Pourtant, une chose l'étonnait : ces tribus soumises d'hier, aussitôt réarmées par l'officier de Khenifra, et venant harceler leurs frères encore libres. Là est le danger inattendu, l'aboutissement inquiétant de l'action tenace des Français.

Le vieux Moha songe...

Il revoit la magnifique harka zaïane, suivie de son convoi de bêtes de charge, dévalant la montagne vers la plaine arabe, à la rencontre de l'envahisseur qui vient de débarquer. Il se rappelle avec amertume la méfiance, puis l'hostilité des tribus chaouïa vis-à-vis des guerriers berbères. Et, bientôt, ceux-ci, dépaysés, rongés par l'inquiétude, sont pris d'un irrésistible désir de retour, aussitôt suivi d'exécution et reviennent précipitamment vers la ligne bleue laissée derrière eux, le jbel, la tente brune, l'horizon familial.

Quelques années passent et voici que les feux des bivouacs français s'allument, le soir, à la vue des campements zaïans : Ito, Oulmès, Boujad. Un jour, au bord de l'oued Grou, les rafales d'obus surprennent le campement de Moha ou Hammou lui-même, qui laisse sur le terrain sa superbe tente de commandement.

Et puis cette chose inouïe : l'abandon de Khenifra devant les colonnes françaises convergentes. Pourtant les zaïans avaient fait merveille. Mais rien ne pouvait arrêter l'avance irrésistible de l'ennemi, passant les crêtes une à une, précédé d'un essaim insupportable de cavaliers rouges et bleus. En avait-on écrasé de ces guêpes ! Il cracha, méprisant. Parfois, devant le feu des zaïans, les lignes de soldats s'arrêtaient, se couchaient. Mais d'autres, à droite, à gauche, s'ébranlaient sous les balles, reprenaient la marche têtue. Les petits chevaux maigres des gnomiers couronnaient un instant les pitons, puis repartaient remplacés aussitôt par de longs chapelets de piétons, semblables, de loin, aux files de chenilles qu'on rencontre au printemps, en azarhar. Des éclatements, d'une violence inouïe, jetaient le désordre dans le moindre rassemblement de piétons ou de cavaliers berbères.

Il avait fallu s'en aller plus loin.

Là, s'étaient arrêtées les troupes françaises. Elles étaient braves, cependant, il le reconnaissait. Les chefs blancs leur donnaient l'exemple du courage et du sacrifice, comme on l'avait vu au combat d'el Herri, où ils avaient forcé l'admiration des guerriers zaïans les plus connaisseurs. Mais les hommes étaient trop chargés, les mehallas trop alourdis de leurs longs convois de mulets, de chameaux, de voitures, pour aborder le repaire inviolable du jbel.

Malgré cela, les Français s'installaient comme s'ils ne devaient jamais quitter le pays. Cette continuité d'efforts, que semblait animer une volonté occulte, lointaine et puissante, impressionnait les montagnards.

Pendant ce temps, l'officier de renseignements travaillait.

C'est maintenant dans la propre famille de Moha ou Hammou qu'il trouvait l'aide nécessaire pour conquérir la montagne.

Ses fils ! A l'exemple du vieux guerrier et braves comme lui, ils avaient tout d'abord refusé les avances de l'homme au képi. Mais trop ardents, ambitieux aussi, ils ne pouvaient se contenter longtemps du champ d'activités rétréci dans la montagne.

Hassan, mourant d'envie d'aller chasser la gazelle à Ment, se met en rapport avec l'officier de Guelmous. Le contact est pris. La sœur d'un moghazni de ce poste est certaine d'avoir reconnu Hassan dans un visiteur nocturne, soucieux de ne pas laisser deviner son identité.

Miamiould el Fassia, lui, tâta prudemment l'homme au képi de Sidi Lamine.

Le bruit court bientôt que les fils de Moha ou Hammou sont en rapport avec les Français. Le vieux guerrier entre en fureur. Il s'adresse à Miami qui répond : « Puisque tu m'accuses, je jure de tuer un officier français ». Quelques temps après, c'est le capitaine Teilhade, attiré dans un guet-apens, et assassiné. Ses dépouilles sont apportées au souq des Aït Ishaq, au milieu d'une foule joyeuse. Croyant qu'un vrai combat avait eu lieu, Moha ou Hammou félicite son fils. Il lui fait des reproches amers, lorsqu'il apprend la vérité. Oui, c'était la première fois qu'un membre de sa famille, un Imahzen, tuait son ennemi par trahison. Le vieux guerrier s'écarte de son fils et n'a plus avec lui, désormais, que des rapports très froids.

Plus tard, c'est au jeune Bouazza que s'en prend Moha ou Hammou. Un jour, près d'Arougou, il le met en joue et lui dit : « Si j'étais sûr que c'est toi qui vas chez les roumis, je te tuerais comme un chien » — « Je te jure que je n'y suis jamais allé, répond Bouazza, mais je t'annonce que j'y vais aujourd'hui ».

Il décampe aussitôt ; on le laisse faire en riant, avec la certitude qu'il va rebrousser chemin, la colère passée. Il n'en fait rien et se présente le jour même au Bureau des renseignements de Khenifra.

Le vieux Moha se rend bien compte qu'il a commis ce jour-là une grosse faute.

Bien accueilli à Khenifra, Bouazza se constitue un groupe de compagnons, de sac et de corde, qui mène la vie dure aux insoumis. De temps à autre, au point le plus inattendu, les troupeaux qui paissent, tranquilles, sont brusquement submergés par un envol de cavaliers, rassemblés à grands cris et poussés vers l'arrière. C'est la razzia. Du douar alerté, les guerriers accourent pour essayer de reprendre le troupeau. Un tir précis, frappant sans merci le combattant qui se montre, les arrête aussitôt. Bouazza ! La partie est perdue. On combat encore, pour l'honneur ; mais le troupeau sera à Khenifra ce soir.

« Un fier guerrier, tout de même », pense Moha ou Hammou.

Enfin, les femmes elles-mêmes, ces chiennes ardentes qui font se battre les hommes, s'en étaient mêlées. Pour une jeune fille, Amahroq et Ou el Aïdi deviennent des ennemis acharnés. Deux clans se forment ; le sang coule. L'homme au képi saisit l'occasion, joue des deux parties jusqu'au moment où il favorise définitivement l'un d'eux pour abattre l'autre.

Des coups de feu lointains interrompent la rêverie de Moha ou Hammou. Les hommes prêtent l'oreille : le combat est engagé.

Moha ou Hammou ne s'arrête pas. Il se dirige vers une sorte d'observatoire, duquel il dominera le pays environnant. Parvenu à quelque distance du sommet, il laisse souffler son cheval, écoute les détonations qui augmentent de fréquence, puis, curieux, il veut voir ce qui se passe. Il met pied à terre, fait passer la bride par dessus les oreilles du cheval d'un geste familier, laissant traîner à terre la longue lanière qui la termine. Tout le monde l'imite, des étriers tintent.

Devant le vieux Moha, à une vingtaine de pas, se dressent des roches irrégulières qui couronnent le sommet. Il s'y rend, seul, lentement, le fusil à la main, glissant sur ses belugas non cloutées. Sa silhouette se dresse soudain, appuyée sur l'arme verticale.

Il embrasse instantanément le paysage connu. D'un œil exercé il suit pendant quelques secondes les petites scènes rapides qui animent le champ de bataille si particulier du partisan : un court galop de cavalier disparaissant dans un ravin, une ou deux têtes de guerriers couchés, surgissant du sommet d'une éminence, les mouvements du tir devinés, une brusque et légère fumée suivie, quelques instants plus tard, d'une détonation.

Des balles claquent. Moha ou Hammou ne bouge pas.

Soudain, ses compagnons le voient tomber en avant. On s'empresse. Transporté à l'abri de la crête, il est étendu avec précaution. Il respire encore, halestant, la poitrine trouée.

Puis, très vite, la vie abandonne le corps encore vigoureux du vieux guerrier, dont les yeux ne voient déjà plus la splendeur naissante du printemps de la montagne.

Commandant SALANIE



La preuve de deux réalités apodictiques :

DADDA ATTA n'est pas xénophobe et le cartographe est infallible.

En l'an de grâce 1932, le Makhzen décide d'occuper les Ktaoua et d'en chasser les Aït Khebach traqués au Tafilalet.

Un groupe mobile est formé. Il est installé à Askejjour, chez les Fezouata, et placé sous le commandement du lieutenant-colonel CHARDON, commandant le cercle de Ouarzazat, sous la haute autorité du général Catroux, chef de la région de Marrakech.

Pour passer des Fezouata aux Ktaoua, le groupe mobile doit franchir le djebel El Bani par le tizi n'Anagam. Ce tizi est en réalité une étroite et longue vallée, encaissée entre deux montagnes, dominée à droite et à gauche par de hautes falaises. D'accès difficile, parsemée de grottes naturelles et de nombreuses anfractuosités propices aux embuscades. Son seul habitant est la vipère à cornes.

Pour se couvrir sur sa gauche, la colonne est protégée par un important groupe de partisans : Des Aït Atta fraîchement soumis appuyés par un contingent de Roha, sous le commandement de leur chef Si Mohamed Bel Fatmi. Et des Aït Yahïa, Khouchaâ, N'Chachda, et Oulad Aïssa sous la conduite de leur jeune caïd Si Mohamed Ould El Arabi.

Cette harka, stationnée dans les dunes des Sflat, près de la Zaouïa El Berranïa, avait pour mission : traverser le Bani par Foum Takkat (où se trouve la tombe de Dadda Atta), contourner le district en le traversant du Nord au Sud, contacter tous les ksouriens des Nesrat, Bni Hayoun, Blida, Bni Sbih, etc... qui devront, dès le jour, se trouver réunis avec leur « Taàrguiba », à Hdəb Lihoudi, où ils présenteront leur soumission au général commandant la colonne, placer des groupes de protection dans les points névralgiques, et se placer, sur le Bani entre les Ktaoua et les M'Hamid, sur le Bni Selmane. De là, tirer deux fusées éclairantes, signal de mission accomplie, afin que le gros de la colonne puisse faire son avance.

Le Jour « J », 11 novembre, départ de la harka à 16 heures ; occupation de Bni Selman, 4 - 5 h., le 12 novembre.

C'est au sous-lieutenant Bahloul qu'échoit l'honneur de cette mission, où il n'y a aucun risque de contact avec le dissident. (Le nécessaire a été fait pour qu'il déguerpisse, avant l'arrivée du Makhzen). Le dogme de la Zaouïa est sacré, ses principes établis, la patiente « siassa » est préférée à l'impatient « baroud ». Le dissident en est informé, et l'aspirant au baptême de feu, ainsi que le chercheur de médailles sont au courant.

Au moment du départ, Bahloul sent la présence de quelque chose d'inhabituel. Et pourtant, il connaît tout le monde et tout le monde le connaît. Il ne discerne rien. Les deux caïds entourés de leurs notables, assis à l'ombre d'un bosquet de dattiers, paraissent tenir un conseil.

Il va vers eux et leur fait part de son sentiment. On lui rappelle un oracle, qu'il connaissait, mais auquel il n'attachait pas d'importance.

Il est prédit que le jour où l'étranger foulera la terre de Takkat, ce lieu sacré où repose Dadda Atta, la terre tremblera, les montagnes se renverseront et cracheront des torrents de feu, cataclysme auquel nul ne survivra.

Les Aït Atta craignant les foudres de leurs ancêtres, refusent d'ouvrir la marche à l'étranger. Cependant, que les Aït Yahïa leur répliquent : « le territoire est votre territoire, c'est à vous de nous guider ». Et chacun des caïds donne raison à ses hommes.

Et si j'allais moi, étranger, accompagné par ces mokhaznis totalement étrangers, demander la permission de passer à Datta Atta et qu'il m'accorde cette faveur, « est-ce que vous me suivriez ? » leur propose Bahloul.

« Nous te suivrions », répondent les hésitants. Accompagné de ses cavaliers, Bahloul se rend, dirigé par un guide (un jeune Attaoui, fier et courageux, portant fièrement le nom de Otman), qu'il hisse sur un cheval, vers les Lieux Saints. Halte ! Voici le sanctuaire. Un gros amas de blocs de pierres. Bahloul met pied-à-terre, se déchausse, baise respectueusement le tas de parpaings, fait une brève prière et se lève. Aucune pierre n'a bougé. Le silence des lieux est disert. Bahloul a obtenu le droit de passage.

Au galop de son cheval Otman va chercher la harka, qui va traverser le Takkat dans l'allégresse, défilant devant Bahloul qui, calme, debout au pied de la tombe, attendra le passage du dernier homme.

Morale de l'histoire : Dadda Atta n'est pas xénophobe.

Reste la seconde preuve, celle de l'infailibilité du cartographe.

L'ordre d'opérations prescrivait à Bahloul, d'installer son P.C. sur le Bni Selman, d'où il lancerait les fusées signalées plus haut. Il s'y installe, tout en plaçant plusieurs petits groupes sur les points culminants.

Tout allait très bien dans la paisible harka, lorsqu'un capitaine détaché des hautes sphères, ayant rejoint le groupe mobile, parfaitement inconnu dans ce monde rural, vient troubler la quiétude de Bahloul, auquel il reproche (avec une brutalité inaccoutumée) de ne s'être pas déplacé lui-même sur le Bni Selman, comme cela est indiqué dans l'ordre d'opérations n° 27 et 27 bis.

« Mais mon Capitaine, le Bni Selman est bien celui-ci. L'autre crête est Agouddime ». Quelques habitants du ksar, y faisant pacager leurs chèvres, appuyent les prétentions de Bahloul ; mais le capitaine tranche péremptoirement, le cartographe ne peut se tromper. La montagne n'est pas à sa place.

Bni Selman ou Agouddime, tous les pitons sont occupés. Bahloul obéissant et discipliné, prend son fanion et va se placer sur le Bni Selman du capitaine. Pour lui, l'incident est clos.

A 11 h., il est requis au P.C. pour servir d'interprète au général qui va recevoir la soumission des habitants du district. Là, il est de nouveau pris à partie par le capitaine, qui fait son rapport au général. Le général ne dit rien, il se contente de sourire. C'est alors que le capitaine Spillmann se tourne vers le Rbati, auquel il dit « ...la paix à Bahloul et venez vous rafraîchir ».

Le cartographe est donc infailible.

Nul n'ignore que la croix de guerre (même celle des T.O.E.) est accordée pour fait de guerre. L'occupation des Ktaoua se fit sans guerre : donc pas de croix de guerre. Cela fut vrai pour les supplétifs et leurs cadres. Mais pas pour les observateurs venus de loin. En effet, quelques temps après, la « France Militaire » publiait la liste des méritants, où le Rbati était cité à l'ordre de l'armée. Mektab !!

Mézens, le 4 octobre 1980

BEL MADANI

Bibliographie

Colonel Marcel LE PAGE :

CAO BANG

LA TRAGIQUE ÉPOPÉE DE LA COLONNE LE PAGE

Préface du général d'armée GUILLAUME

Paris — 1980 — Nouvelles Editions Latines

Un titre manquait à la bibliographie consacrée à la guerre française d'Indochine. La lacune vient d'être comblée : pour le trentième anniversaire de la bataille, le colonel Le Page apporte son témoignage, capital, sur les circonstances du drame au cours duquel le groupement « Bayard », qu'il commandait, se sacrifia pour exécuter l'ordre de tendre la main à la colonne Charton venant de Cao Bang, qui se repliait vers lui par la R.C. 4, de sinistre mémoire, où trente bataillons vietminh étaient embusqués pour son extermination.

Beaucoup de choses plus ou moins fantaisistes, plus ou moins tendancieuses aussi, ont été dites sur ce désastre annonciateur de tant d'autres. Aussi était-il souhaitable que le chef responsable, au prix de trop de sang versé, de l'exécution de l'impossible mission, vint lui-même rétablir les faits dans leur douloureuse exactitude et leur sanglante simplicité.

D'emblée, le colonel Le Page situe l'événement dans son contexte historique, stratégique et tactique, à partir de la constitution, en janvier 1950, du groupement des Tabors marocains en Extrême-Orient, le G.T.M.E.O. et des premiers engagements, sous ses ordres, des tabors sur le territoire de la zone frontière du Nord-Est, la Z.F.N.E., dont le chef est le colonel Constans, commandant le 3ème R.E.I. à Langson.

Nous assistons, dans le même temps, à la « montée en puissance » du corps de bataille vietminh, armé et entraîné en Chine, à proximité de la R.C. 4, depuis que les forces communistes de Mao Tsé Toung ont refoulé au Tonkin les derniers débris de l'armée nationaliste en déroute de Tchang Kai Chek.

Dans un style sobre et concis, dépouillé de toute recherche littéraire, le colonel Le Page expose avec objectivité le déroulement des faits qui se sont succédé depuis la seconde chute du poste de Dong Khé, le 16 septembre, jusqu'au 9 octobre, date à laquelle il fut capturé par les forces vietminh.

Chaque fois qu'il le peut, il donne la parole à l'un des acteurs du drame, officiers ou sous-officiers, rescapés de ces journées tragiques et des quatre années de captivité qui en furent la conséquence. Il a pu exploiter le carnet de route du capitaine Farret d'Astier, adjudant-major du 3ème tabor, intégré dans la colonne Charton. En en publiant les principaux passages, il rend à ce tabor l'hommage qui lui est dû et complète en même temps l'ouvrage du colonel Charton, « La R.C. 4 », entièrement consacré à la Légion, à peu de choses près.

Il rend un salut émouvant et poignant aux blessés, ...aux blessés si nombreux, rassemblés dans la cuvette de Coc Xa, prostrés ou râlant, confiés à la garde des médecins, démunis de tout mais acceptant spontanément de rester auprès d'eux jusqu'à la captivité, jusqu'au bout.

On lira avec intérêt — car elles sont généralement ignorées — les conditions dans lesquelles fut constitué le groupement « Bayard » : la cuvette et le poste de Dong Khé apparaissent comme un aimant, comme un appât, diaboliquement mis en place par le vietminh.

Le drame noué, le courage des exécutants ne compensera pas l'imprévoyance du commandement qui jamais n'apprécia à sa juste valeur le nombre — ni la puissance — des unités qui attendaient la colonne Le Page.

On connaît la suite.

C'est le 1er B.E.P. et le 1er tabor débouchant dans la cuvette de Dong Khé après une marche d'approche dans le vide, le 1er octobre, dans un silence aussi impressionnant qu'inquiétant, qui sont bloqués net, et cloués sur place par des tirs dont la puissance et la précision étaient inconnus jusqu'à ce jour. Et tout de suite, par toutes les pistes de la montagne, les renforts affluent, venant de Chine.

C'est la défense héroïque, sur le Na Kéo, du 1er B.E.P. et de la moitié du 11ème tabor (5ème goum et goum de commandement et d'engins), alors que le colonel Le Page apprend, par message lesté, la nature et le but final de sa mission : après la prise de Dong Khé, se porter avec deux bataillons au devant de la colonne Charton.

Or Dong Khé n'est pas repris et toute possibilité de le reprendre est désormais exclue. L'ordre est alors donné de ne laisser qu'un rideau devant le poste pour fixer l'ennemi et de poursuivre la route vers le nord en contournant Dong Khé par l'ouest, pour aller au devant de Charton, qui doit arriver par la piste de Quang Liet.

Le colonel Le Page ne se leurre pas : c'est une mission de sacrifice.

Reste à l'exécuter.

Le « rideau » sera formé par le B.E.P. et les deux goums du 11ème tabor, qui flènnent « encore » le Na Kéo. L'élément mobile sera constitué par le 1er tabor et le bataillon de marche du 8ème R.T.M., qui s'enfoncent dans la jungle, où le piège se referme sur eux.

Sur le Na Kéo, la situation devient vite intenable. Le B.E.P. et le 11ème tabor sont contraints au repli dans des conditions épouvantables et cherchent à rejoindre le gros du groupement, alors que l'encercllement se précise autour des unités exténuées qui s'engagent dans la cuvette de Coc Xa, par où passe la piste de Quang Liet.

Le 5 octobre, Le Page apprend que Charton arrive enfin, sur les hauteurs qui dominent à l'ouest la cuvette. Mais l'ennemi tient maintenant solidement la position par où doit s'effectuer la jonction des deux colonnes. Ordre est donné au B.E.P., malgré ses pertes, malgré sa fatigue extrême, de forcer le passage. Rassemblant ses dernières forces, le bataillon s'acharne à faire sauter le verrou, mais il échoue, ayant perdu tous ses cadres et les neuf dixièmes de son effectif.

Le 1er B.E.P. est mort...

C'est au tour du 1er tabor de tenter la percée.

On assiste alors à une chose stupéfiante, qui, pendant un court instant, suspend le tir ennemi. Entraînés par leur chef, les goumiers partent à l'assaut sur les corps des légionnaires, en masse compacte, scandant la « chehada », la prière que tout musulman récite avant de mourir... Et ils passent. Le reste de la colonne s'engouffre derrière eux et rejoint en désordre le 3ème tabor et le 3/3ème R.E.I., tandis que les viets, revenus de leur surprise, reprennent leurs tirs et resserrent leur étau.

La mission est accomplie, mais « Bayard » est blessé à mort. Sous le pilonnage des mortiers et le tir des armes automatiques, la situation devient désespérée. Le colonel Le Page prend alors son ultime décision : on essaiera de passer au travers des mailles du filet, par petits groupes successifs. Point de direction générale : That Khé, en suivant le fil des cours d'eau.

Et c'est la fin. Dans l'après-midi du 9 octobre, le groupe dont font partie l'état-major du groupement et son chef est découvert et fait prisonnier. La tragique épopée de la colonne Le Page est terminée.

Commence alors la longue captivité itinérante, au cours de laquelle le camp n° 1 enterre ses morts de village en village. Jean-Jacques Beucler a magistralement décrit la lente et savante graduation du régime qui fait passer le prisonnier de la période de « décantation » à celle de l'« abdication », ou à la mort. « On ne voulait pas seulement enchaîner leurs corps, dira un jour dans une homélie le Père J. Casta, ancien aumônier des parachutistes, mais aussi ligoter leurs âmes en vue d'en briser les ressorts, et, par voie de conséquence, les vider de leur substance même ».

Dans cet univers de « goulag », dans l'isolement total auquel il est condamné, le colonel Le Page assume encore, malgré tout, une responsabilité de chef : dans l'espoir d'enrayer la mortalité qui fait des progrès effrayants du fait de la maladie et du manque de soins, des corvées exténuantes et de l'épuisement, il autorise les officiers à signer des manifestes, dont l'outrance des termes, pense-t-il, ne saurait tromper personne en France.

Enfin, pour clore ce chapitre, il publie le récit, sous la signature de son auteur, de la tentative d'évasion du lieutenant Jeantelot, du Corps des Affaires militaires musulmanes, qui, avec deux de ses camarades, lieutenants comme lui, va essayer de rejoindre le delta, et la liberté, en utilisant un radeau de bambous et en se laissant porter par le flot, malgré les rapides rugissants, jusqu'au Fleuve Rouge et à Vietri. Écrit d'une plume vigoureuse, ce récit hallucinant illustre l'indomptable énergie physique et morale de ces trois jeunes officiers. Découverts par hasard alors qu'ils étaient près d'atteindre le but, ils reprendront leur place au camp n° 1, après un séjour dans un camp de repré-sailles, dont le régime le disputait en horreur à celui des camps de la mort nazis.

Après avoir lu ce livre émouvant, la pensée s'évade et l'on s'interroge : fallait-il envoyer en Indochine, si loin de leur pays, dans un environnement si différent du leur, des tabors marocains, cette troupe d'infanterie légère, de « découverte », peu encadrée, que l'on a parfois appelée de la « cavalerie à pied » ?

Ce n'est pas ici le lieu d'en débattre.

Observons cependant que, en Italie, où sous les ordres du général Guillaume leur gloire militaire brilla de l'éclat le plus vif, ce n'est pas en l'attaquant de front, mais en le contournant largement par la montagne, en s'infiltrant par surprise, en masse, sur un terrain difficile où l'ennemi ne les attendait pas, que les trois G.T.M. et le Corps de montagne contribuèrent, de la manière déterminante que l'on sait, à la chute du verrou de Cassino.

Sur un autre plan, politique celui-là, il ne fallait en aucun cas mettre nos goumiers en situation de voir leurs officiers et sous-officiers, qui les avaient conduits de victoire en victoire, soumis dans l'abjection d'une chiourme im-pitoiable au sadisme de leurs tortionnaires vietminh.

Car, ainsi que l'écrit le colonel Le Page, « ils ne l'oublieront pas ».

Meylan, septembre 1980

Jean SAULAY



MAISON DE SANTÉ SPÉCIALISÉE

Route du Bonfin
83600 Fréjus -

Etablissement agréé et conventionné
(association « Jean-Lachenaud »)

● ORGANISATION**Service médical**

Deux unités médicales comprenant :

- 80 chambres individuelles avec cabinet de toilette et sanitaires particuliers.
- Téléphone et télévision (20 chambres avec fluides médicaux).
- Six salles de bains, six douches.

Bloc médical :

- consultations spécialisées ;
- salle de radiographies ;
- service de réadaptation fonctionnelle, 230 m² ;
- kinésithérapie et balnéothérapie.

Personnel médical et paramédical

Trois médecins résidents (un médecin-chef titré des Hôpitaux des Armées, spécialiste de médecine interne, membre de la Société française de gérontologie, et deux internes).

Une surveillante, huit infirmières.
Seize aides soignantes et gardes-malades.
Kinésithérapeutes, diététicienne.
Orthophoniste (à temps partiel).

Détente

Zone de détente et d'animation avec ergothérapie.
Bibliothèque, télévision, cafétéria...
Salon de coiffure hommes et dames.

Conditions d'admission

L'admission est réservée aux personnes âgées (hommes ou femmes), même lourdement handicapées, ayant perdu de leur autonomie de vie, et relevant d'une prise en charge au titre de l'assurance maladie.

Sont admis :

En priorité, les militaires, anciens militaires et leurs familles, ainsi que les autres ressortissants du Service de l'Action sociale des Armées (personnels civils de la Défense).

Anciens combattants et veuves de guerre.

Les ayants droit des caisses d'assurance maladie, mutuelles, caisses de prévoyance, etc.

Les malades relevant de la psychiatrie ne sont pas admis.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire ou téléphoner à :

Monsieur le Directeur

ou

Monsieur le Médecin-Chef
de la Maison de Santé spécialisée

chemin du Bonfin
83600 Fréjus

Tél. (94) 40.72.15 et 40.71.96.

Lois et Décrets

● MENSUALISATION DES PENSIONS

Les pensions de retraite des fonctionnaires civils et militaires résidant dans les départements des Alpes-Maritimes, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, seront mensualisées en 1981.

● RENTE MUTUALISTE A.C.

MONTANT DE LA RENTE

Décret n° 80-236 du 31 mars 1980 relevant le montant maximal de la rente des anciens combattants et victimes de guerre et des anciens militaires titulaires du titre de Reconnaissance de la Nation.

Article 1^{er}. — A l'article 93 (7°) du Code de la Mutualité, la somme de 2.750 F est substituée à celle de 2.500 F à compter du 1^{er} janvier 1980.

Art. 2. — A l'article 4 du décret n° 72-483 du 15 juin 1972, la somme de 2.750 F est substituée à celle de 2.500 F à compter du 1^{er} janvier 1980.

(« J.O. n° 80 du 3 avril 1980, p. 841).

POINT D'INDICE

Décret n° 80-611 du 31 juillet 1980 portant application du rapport constant établi par l'article L. 8 bis du Code des Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre en vue de la revalorisation au 1^{er} juillet 1980 du point d'indice des pensions militaires d'invalidité et accessoires de pensions.

Article 1^{er}. — Par application du rapport constant établi par l'article L. 8 bis du Code des Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, la valeur du point d'indice de pension militaire d'invalidité et d'accessoires de pensions est portée de 32,16 F à 33,13 F à compter du 1^{er} juillet 1980.

(« J.O. » n° 179, du 2 août 1980, p. 1954).

CODE DES PENSIONS

Complément à l'article A. 134 du Code des Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Le secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants,

Vu le Code des Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, et notamment les articles L. 253 bis, R. 224 et A. 134,

Arrête :

Article 1^{er}. — L'article A. 134 du Code des Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre est complété ainsi qu'il suit :

« Art. A. 134-6. — Les militaires des armées françaises et les membres des forces supplétives françaises ayant participé aux opérations effectuées en Afrique du Nord entre le 1^{er} janvier 1952 et le 1^{er} juillet 1962 inclus, qui ne peuvent totaliser le temps de présence effectif exigé à l'article R. 224-D. I (1^o), sont admis à bénéficier :

« 1^o - D'une bonification de dix jours pour citation individuelle portant attribution de la Croix de la Valeur Militaire ;

« 2^o - D'une bonification de dix jours en cas d'engagement, de rengagement ou de volontariat ayant conduit les intéressés à servir dans des unités stationnées en Afrique du Nord ».

Art. 2. — Le directeur général de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au « Journal officiel » de la République française.

Fait à Paris, le 18 mars 1980.
(« J.O. » n° 75 du 28 mars 1980, p. 803).

Décret n° 80-475 du 27 juin 1980 rétablissant certaines cotisations d'assurance maladie à la charge des personnes relevant pour partie des risques d'un régime spécial de Sécurité Sociale.

Article 1^{er}. — L'article 3 du décret susvisé du 17 août 1950 modifié est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

Article 3

Les travailleurs visés à l'article 1^{er} ci-dessus, qui bénéficient pour tout ou partie des risques d'un régime spécial de Sécurité Sociale, sont, lorsqu'ils exercent simultanément et à titre accessoire une activité salariée ou assimilée, relevant du régime général de Sécurité Sociale, dispensés au titre de cette activité de la cotisation ouvrière d'assurance vieillesse prévue à l'article 41 de l'ordonnance n° 67-706 du 21 août 1967 modifiée. Ils n'ont droit qu'aux prestations prévues par le régime auquel ils sont affiliés au titre de leur activité principale.

Art. 2. — Sont abrogés :

L'article D. 56 du Code des Pensions civiles et militaires de retraite et l'article 1^{er} du décret susvisé du 17 décembre 1956.

Le paragraphe 2 de l'article 2 du décret susvisé du 12 septembre 1952 modifié.

Art. 3. — Les dispositions du présent décret s'appliquent aux rémunérations versées à compter du 1^{er} juillet 1980 ainsi qu'aux avantages de retraite versés au titre de périodes postérieures au 30 juin 1980.

● **RÉVISION DES PENSIONS DE CERTAINS MILITAIRES RETRAITÉS**

(« J.O. » du 8 juillet 1980, p. 5959, N.C.)

Le ministre de la Défense, le ministre du Budget et le secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre,

Vu le Code des Pensions civiles et militaires de retraite ;

Vu le décret n° 48-1382 du 1^{er} septembre 1948 fixant la répartition de l'effectif des militaires non officiers à solde mensuelle des armées de terre, de mer et de l'air dans les échelles indiciaires,

ARRETEMENT :

Article 1^{er}. — Les militaires admis à la retraite avant le 31 décembre 1962 sont considérés pour la détermination de l'échelle de solde applicable comme titulaires d'un brevet supérieur correspondant à une formation technique particulière lorsqu'ils se trouvent dans l'une des situations suivantes :

1. — Les officiers provenant des sous-officiers qui, avant leur nomination en activité au grade d'officier, n'étaient pas titulaires d'un tel titre.
2. — Les sous-officiers nommés en activité chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire ou Compagnon de la Libération.
3. — Les aspirants, les adjudants-chefs et les adjudants qui sont titulaires de trois citations obtenues dans ces grades.

Art. 2. — Ces militaires peuvent obtenir sur leur demande, accompagnée, le cas échéant, des justifications nécessaires, la révision de leur pension sur la base de l'échelle de solde n° 4 à compter :

- Du 1^{er} octobre 1980 pour ceux visés aux 1 et 2 de l'article 1^{er} du présent arrêté ;
- Du 1^{er} octobre 1981 pour ceux visés au 3 du même article.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au « Journal officiel » de la République française.

Fait à Paris, le 24 juin 1980.

Le ministre de la Défense,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur des Affaires juridiques,
J.-C. ROQUEPLO.

● **A L'ATTENTION, DES VEUVES DE SOUS-OFFICIERS
RETRAITÉS PROPORTIONNELS,
MARIÉES APRES LA MISE A LA RETRAITE DU PENSIONNÉ
(« J.O. » du 3 août 1980, p. 1958)**

Décret n° 80-612 du 31 juillet 1980 modifiant le décret n° 66-809 du 28 octobre 1966 pris pour l'application de la loi n° 64-1339 du 26 décembre 1964 portant réforme du Code des Pensions civiles et militaires de retraite (partie législative) et portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 11 de ladite loi et de certaines dispositions du Code y annexé.

Article 1^{er}. — Au premier alinéa de l'article 12 du décret susvisé du 28 octobre 1966, le taux de 1,80 % est remplacé par :

- Le taux de 2,50 % à compter du 1^{er} juillet 1980 ;
- Le taux de 3,10 % à compter du 1^{er} juillet 1981 ;
- Le taux de 3,60 % à compter du 1^{er} juillet 1982.

 **RHIN ET MOSELIE**
ASSURANCES FRANÇAISES

le plus "**koumia**" des groupes de
compagnies d'assurances

Maurice DUBARRY
Directeur-Adjoint

78, Route de Paris
69260 LYON-CHARBONNIERES

Bernard MERLIN
Inspecteur

27, Place St-Thiébault
57000 METZ

Pierre SALANIÉ
Agent Général

Le Haut de la Côte
46220 PRAYSSAC

Henry ALBY
Inspecteur Principal

« Bordsneuve »
31380 MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

Renaud ESPEISSE
Sous-Directeur

I, Rue des Arquebusiers
67000 STRASBOURG

Michel LEONET
Président Directeur Général
Rhin et Moselle - Assurances Françaises

I, Rue des Arquebusiers
67000 STRASBOURG

78, Route de Paris
69260 LYON-CHARBONNIÈRES

50, rue Taitbout - **75009 PARIS**

Marcel NICLAUSSE
Agent Général

68, Avenue Georges-Clémenceau
83700 SAINT-RAPHAËL

Adresses des

ANCIENS des GOUMS et des AMIS des GOUMS
chez lesquels vous trouverez toujours le MEILLEUR ACCUEIL

UNION - SÉCURITÉ

13, RUE SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE - PARIS - 4^e
Téléphone : 887-2186 + 3022 M. LESAING - Directeur

CHAUSSURES - BOTTES - VÊTEMENTS - LUNETTES - CEINTURES - CASQUES
GANTS DE PROTECTION - CIVIÈRES - BOITES A PANSEMENTS...

FOURNISSEUR DES GRANDES INDUSTRIES

— bar - brasserie —

" LE SIROCCO "

- Apéritifs Kémia
- Spécialités - Plats
- Sandwichs variés

Madame SARRAZIN, fille de Goumier
vous réserve le meilleur accueil.

59, Rue de Lancry - 75010 PARIS - Tél. 208.24.48

S.A.R.L. au Capital de 20.000 F

R. C. PARIS B 784 437 238

Si vous êtes de passage à GRENOBLE...

L'HOTEL RESTAURANT

" Les Oiseaux " ★★A

22 Chambres — Entièrement neuf

à **CLAIX** 8 km au Sud de Grenoble - RN 75 (Nice)

Réservation : Tél. (76) 98-07-74

recevra avec plaisir tous les anciens
Goumiers et leurs familles
Remise spéciale

Calmé total, Verdure, Panorama des Alpes, Parc,
Parking privé, Garage, Piscine.

Un Hôtel où l'on dort bien...

Un Restaurant de bonne cuisine (tenu par Mme VAGNOT)

Éditions A. V.

Directeur André MARDINI

Insignes Militaires, de Sociétés et Industriels
Breloques - Médailles - Coupes

172, Rue du Temple - PARIS 3^e

Tél. 272.36.98

PHILIPPE POULIN

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE

Diplômé d'état

Aggréé de la Sécurité Sociale

160, Grande Rue - 92 / SÈVRES

(S.-&-O.)

Tél. 626-19-49

Amateurs de bons Vins...

● Adressez-vous au **Commandant LAVOIGNAT**
84230 CHATEAUNEUF-DU-PAPE

Vins issus directement de la propriété

PRIX KOUMIA